Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 12 rabiaa II 1442
27 Novembre 2020

N° 87

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2614**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2617**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **2627**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2629**
Avis aux créanciers..... **2638**
Convocations
Sociétés anonymes **2638**
Sociétés à responsabilité limitée **2648**
Autres sociétés **2649**
Divers
Avis au public..... **2649**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société Royal Plast SA

Société anonyme

Au capital de 1050 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Route d'El Hama 2210

Identifiant unique : 1544219 Y

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 octobre 2020, tel qu'enregistré à Tozeur au journal mensuel de l'huissier notaire Maître Moez Guidara, en date du 11 novembre 2020 sous la quittance n°M030582, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises sous n° 2020106341 en date du 13 novembre 2020 a été décidé ce qui suit :

- La nomination de Monsieur Amen Allah Khadhiri (un siège) et Société de Développement et d'Investissement du Sud «SODIS SICAR» (deux sièges) membres du conseil d'administration de la société conformément aux dispositions des articles 15 et 16 des statuts de la société, la décision a été prise à l'unanimité des présents.

- Permettre au nouveau conseil d'administration d'arrêter les comptes des années 2017, 2018, 2019 conformément aux pouvoirs qui lui sont légalement délégués, la décision a été prise à l'unanimité des présents.

2020R02545SANB2

Renouvellement de Mandat du P.D.G

Société Hôtelière El Kantaoui Marhaba International

S.A. capital social : 5 200 000 DT

Siège social : Port El Kantaoui 4089 Hammam Sousse

RC : B165941997

MF : 0019986YAM000

CNSS : 105091-40

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration du 7 juillet 2020; enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse en date du 27 juillet 2020 sous le n°20703135 quittance n°56618 et déposé au RNE le 02 septembre 2020 dossier n°202068432, le conseil d'administration de la Société Hôtelière El Kantaoui Marhaba International a décidé de renouveler la mandat de monsieur Hichem Driss en qualité de Président Directeur Général pour une période de 3 années et de lui déléguer le pouvoir de contracter des emprunts et de donner les biens de la société en garantie des crédits.

2020S01282SANB2

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10/11/2020

SOCIETE GENERAL D'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE

Capital social : 8.990.040 dinars

Siège social : 33 Rue Ibn Bessem Menzah 4 - Tunis 1082

I.U : 349474N

CNSS : 180203-74

Suite au PV de l'assemblée générale ordinaire du 10/11/2020 enregistré à la recette El Mahrajène le 11/11/2020 sous le n°20805573 quittance n°68778, il a été décidé de :

Nommer les membres du conseil d'administration pour trois années (2020-2021-2022)

- Monsieur Mohamed Hédi Hamza

- Monsieur Tarak Cherif

- Monsieur Khalil Cherif

- COGIT.

Le présent mandat (2020-2021-2022) prendra fin avec l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022.

- Nommer Moez Ben Ali en tant que commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

Le présent mandat prendra fin avec l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022.

Deux exemplaires du PV de l'AGO ont été déposés au centre National du registre des entreprises le 19/11/2020 sous le n°2020109251.

2020402416SANB2

«KNAUF PLATRES»

Société anonyme

Capital social : 7.061.020 Dinars

Siège social : Zone Industrielle - M'Ghira - Lot n°9 Fouchana Tunisie

Identifiant Unique : 0005905G

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6/7/2020 enregistré à la recette de l'Enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis le 01/9/2020 sous le Qn°5745 En°20704361

- Les actionnaires ont décidé de réduire le capital social de 5.959.380 dinars pour porter le capital de 7.061.020 dinars à 1.101.640 dinars et ce par la résorption intégrale des pertes constatées au 31/12/2019

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 9/9/2020.

2020402418SANB2

«SOCIETE DES CIMENTS DE GABES SA»

Société anonyme

Capital social : 23.559.552 Dinars

Siège social : 75 Avenue Khereddine Pacha- Appartement B15- 5ème étage 1073 Montplaisir - Tunis

Identifiant unique : 0008232A

Suivant un procès-verbal du conseil d'administration du 01/10/2020 enregistré à la recette des finances Montplaisir - Tunis le 27/10/2020 sous le Qn°M075932 En°20804789

Fin de la mission de M.Luiz Carlos Pessoa du poste du directeur général adjoint

- Les administrateurs ont décidé de nommer M.Michel Nayah en qualité de directeur général Adjoint et M. Majed Athimen en qualité de directeur général adjoint

Les membres du conseil d'administration ont décidé de déléguer à Monsieur Michel Nayah, à M. Majed Athimen, à M. Noureddine Dridi el à M. Abdesselem El Jeri le pouvoir de signature dans les limites déterminées.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 12/11/2020.

2020402419SANB2

«AGROLAND TUNISIE»

Société en cours de liquidation

Société anonyme non résidente

Capital social : 600.000 Dinars

Siège social : Immeuble Nour El Bouhaira - Entrée B, 1er étage Rue du Lac Turkana - 1053 les Berges du Lac Tunis

Identifiant Unique : 756324S

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20/10/2020 enregistré à la recette des finances Le Lac - Tunis le 6/11/2020 sous le Qn°M073664 En°20706431.

- L'assemblée générale ordinaire a décidé de nommer en qualité de nouvel administrateur la société PRIMEALE France représentée par M.Christophe Charvieux pour la durée restante du mandat de PRIMEALE PROVENCE.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 16/11/2020.

2020402420SANB2

Notice d'information Augmentation de Capital

Société : INTIGROW SA

Capital social : 1 736 830 DT

Siège social : 13 Rue Emna Bent Wahb, Menzah 6 Ariana

M.F : 1634328D/A/M/000

(Conformément à l'article 164 du code de société commerciale)

Dénomination : INTIGROW

Forme juridique : SA

Objet social : Location, Cycles et Motocycles

Durée : 99 ans

Dépôt : Une copie du procès-verbal de l'AGE du 11 novembre 2020 au Registre National des Entreprises le 19/11/2020 sous le n°AC011872020.

Montant de l'augmentation : 434210 DT.

Nombre d'actions à souscrire 43421 actions de 10 dinars chacune (majorée d'une prime d'émission totale de 815 790 DT) intégralement libérées en numéraire,

Délai de souscription : 15 jours à partir de la parution de la présente notice au JORT, avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

Renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription au profit de : FCPR AZIMUTS.

2020402430SANB2

Notice d'Information pour une augmentation de capital de la société

LBM Industrie

Société anonyme

Au capital de 1 300 000 dinars

Identifiant unique : 1686345Q

En application des dispositions de l'article 164 du code des sociétés commerciales

Dénomination sociale : Société LBM INDUSTRIE.

Forme juridique : Société anonyme

Montant du capital à souscrire : Vingt mille dinars

Siège social : Impasse Turkana résidence Ennassim RDC de l'immeuble A les Berges du Lac CP 1053

Objet social : Biscuiterie

Durée de la société : 99 ans

Dépôt légal : Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16 novembre 2020 a été déposé au centre national du registre des entreprises le 19 novembre 2020, sous le n° AC011862020

Modalités de l'augmentation : Le capital sera augmenté de vingt mille (20 000) dinars, pour le porter de 1 300 000 dinars à 1 320 000 dinars, par l'émission de deux cents (200) actions nominatives nouvelles, de cent (100) dinars chacune, à souscrire en numéraire et à libérer intégralement à la souscription.

Valeur nominale des actions à émettre : 100 dinars chacune

Condition d'admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : les titulaires d'actions libérées des versements exigibles et les actionnaires ayant libéré les montants exigibles dans le délai imparti, peuvent seuls assister aux assemblées générales.

Répartition des bénéfices : Sur les bénéfices nets, il est prélevé 5 % pour constituer la réserve légale.

L'assemblée générale ordinaire peut distribuer, ou reporter à nouveau sur l'exercice suivant, tout ou partie du solde des bénéfices ou procéder à la constitution d'autres réserves.

Modalités de convocation des assemblées générales : Les convocations sont faites par avis publié au JORT et au bulletin officiel du centre national du registre des entreprises dans le délai de 21 jours au moins avant la date fixée pour la réunion.

Exercice du droit préférentiel de souscription : Les actionnaires ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription prévue par le code des sociétés commerciales.

Délai de souscription : Le délai ouvert pour la souscription est fixé à 15 jours à compter de la parution de la présente notice au J.O.R.T avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale du montant de l'augmentation.

2020402431SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

SCALA TUNISIE Sarl

Rue du Lac Mâlaren, SMART BUSINESS CENTER

Bureau B1 Résidence El Mouna Les Berges du Lac 1 - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 862986D

En vertu du PV d'AGO du 5/4/2018 enregistré à la recette des finances le Lac Tunis sous le n°19708012 quittance 105020 dont un exemplaire a été déposé au RNE en date du 3/11/2020 sous le n°202095467 il a eu lieu l'approbation des états financiers 2017

En vertu du PV d'AGO du 30/3/2019 enregistré à la recette des finances le Lac Tunis sous le n°19708011 quittance 105016 dont un exemplaire a été déposé au RNE en date du 3/11/2020 sous le n°202095467 il a eu lieu l'approbation des états financiers 2018

En vertu du PV d'AGO du 27/7/2020 enregistré à la recette des finances Le Lac Tunis sous le n°70705775 quittance 68870 dont un exemplaire a été déposé au RNE le 3/11/2020 sous le n°202095467 il a eu lieu l'approbation des états financiers 2019.

Et vertu du PV d'AGE du 27/7/2020 enregistré à la recette des finances Le Lac Tunis sous le n°70705776 quittance 68871 dont un exemplaire a été déposé au RNE le 13/11/2020 sous le n°2020106500. Il a été décidé de transférer le siège social de la société et la modification de l'article 4 des statuts.

2020T01134SRLB2

SOCIETE BELGACEM HAJJEJI ET FILS Sarl

SARL au capital de 30.000 DT

Siège social : Place de l'Indépendance Amdoun 9030 - Béja

Matricule fiscal : 1199962 X/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés enregistrés à la recette des finances de Béja le 26/10/2020 sous le n°20705124, quittance n°M045130, il a été approuvé la cessation définitive de l'activité de la société SOCIETE BELGACEM HAJJEJI ET FILS sarl.

Le gérant de la société Mr Abdessalem Ben Belgacem Hajjeji est désormais chargé d'accomplir les formalités de dissolution de la société et sa radiation du registre nationale des entreprises, ou a été déposé un exemplaire sous le n°2020110493 en date du 23/11/2020.

2020T01144SRLB2

Résolutions de l'assemblée générale ordinaire

Société ECR INDUSTRIES Sarl

MF : 830364 W

En vertu des délibérations d'une assemblée générale ordinaire du 14/11/2020, enregistrées à la recette des finances de Megrine le 17/11/2020 sous le n°20704383 quittance n°61956, dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises le 18/11/2020 sous le n°2020108938, il a été décidé :

- De mettre fin à la nomination des anciens gérants et la nomination de Mr Rafik Ben Rejeb nouveau gérant pour une durée de 3 ans avec les pouvoirs statutaires les plus étendus.

- L'Autorisation de la cession des biens immobiliers non bâtis de la société.

2020R02576SRLB2

Société OLYMPIQUE CUIR SARL

Identifiant unique : 1027301 K

Suivant procès-verbal enregistré à la recette des finances de Grombalia le 31/10/2011 sous le numéro 12702963 quittance n°M0051691 il a été déposé au greffe du tribunal de première instance de Grombalia en deux exemplaires le 9/11/2012 sous le numéro 201255999.

Il a été décidé:

- Le changement du siège social de la société de l'avenue de la Paix Grombalia 8030 Nabeul à l'avenue Farhat Hached 8030 Grombalia Nabeul.

2020R02580SRLB2

"2B. BIO"

Sarl au capital de 30 000 DT

Siège social : 28 rue 8601- ZI Charguia - 2035 Tunis - Carthage

IU : 1357411B

L'assemblée générale ordinaire des associés du 20 octobre 2020 (p.v enregistré RF Charguia, 9/11/2020, n°20708301, quitt 109852), a renouvelé : - M. Robert Bismuth et Mme Michèle Bismuth, dans leurs fonctions de co-gérants de la société, tous deux ayant les mêmes pouvoirs séparés les plus larges pour gérer les affaires de la société; - le cabinet «IAM» dans ses fonctions de commissaire aux comptes de la société. Ces mandats ont été conférés pour une durée allant jusqu'à l'AGO appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2022.

Un exemplaire du p.v a été déposé au Registre National des Entreprises le 16 novembre 2020 sous le n° 2020107312.

2020402440SRLB2

AUTRES SOCIETES

Dissolution

Société HACHEMI HASSOUNA ET CIE

Société au nom collectif

Capital social : 200 000 Dinars

Siège social : Avenue du Koweït

Hammamet - (Tunisie)

M.F. : 22933 J/A/M/000

R.N.E. : 0022933J

C.N.S.S. : 131573 - 41

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire daté du 30 Juin 2020 et enregistré à la recette des finances de Hammamet le 28 juillet 2020 sous le n°20502770

(quittance n°M070355), les associés de la Société HACHEMI HASSOUNA ET CIE "société en nom collectif", ont décidé la dissolution anticipée de leur société et la désignation de Monsieur Hachemi Hassouna comme liquidateur.

Une copie du procès-verbal de la dissolution sus-mentionnée a été déposée au Centre National du Registre des Entreprises - R.N.E.- au bureau de Nabeul le 12 Août 2020.

2020R02544SODB2

Société Mutuelle de base Cave Viticole Bouargoub

Route de Sousse km 47 Bouargoub

Capital social : 2.010.600

RNE : 0009482X

CNSS : 16216-17

MF : 9482/X/A/M/000

En vertu du PV de la réunion du conseil d'administration du 20 août 2020 enregistré à la recette des finances de Bouargoub en date du 02 septembre 2020 sous le n°20700510 quittance n°M017069, et dans le registre national des entreprises en date du 18/11/2020.

Il a décidé les nominations suivantes :

Monsieur Merhbene Nedhir : Président du conseil

Monsieur Lassoued Mustapha : Vice-Président

Monsieur Mhadhbi khmaies B.Hmida : Secrétaire général.

Les restes sont des membres : Ayed Mhadhbi, Jdidi Mohamed, Soheiel Ben Gamra, Hassen Benothmen, Mourad Benothmen et Ben Gamra Habib.

Conformément aux exigences de l'article 35 du statut de la société mutuelle de base cave viticole Bouargoub, le conseil d''administration de l'entreprise a décidé de déléguer tous les pouvoirs stipulés dans l'article 32 du statut de la société mutuelle de base cave viticole Bouargoub à Monsieur Merhben Nedhir le Président du Conseil sauf les points : 2-3-7-9-14-16-18-19-20-22-23.

Les opérations financières et le paiement au sein de toutes les agences bancaires et chez les recettes des finances et instruments financières seront partagés entre Monsieur Merhben Nedhir le président du Conseil et le Directeur Général Monsieur Maaref Mohamed Naceur.

2020R02572SODB2

Société Mutuelle de base Cave Viticole Bouargoub

Route de Sousse km 47 Bouargoub

Capital social : 2.010.600

RNE : 0009482X

CNSS : 16216-17

MF : 9482/X/A/M/000

En vertu du PV de la réunion du conseil d'administration du 6 septembre 2017 enregistré à la recette des finances de Bouargoub en date du 18 juillet 2018 sous le n°18701143 quittance n°M018280.

Il a décidé la nomination de Monsieur Mohamed Adel Fennira en tant que Vice Président.

2020R02573SODB2

Société Mutuelle de base Cave Viticole Bouargoub

Route de Sousse km 47 Bouargoub

Capital social : 2.010.600

RNE : 0009482X

CNSS : 16216-17

MF: 9482/X/A/M/000

En vertu du P.V de l'assemblée générale du 8 août 2019 enregistré à la recette des finances de Bouargoub en date du 02 septembre 2019 sous le n°19702396 quittance n°23459, et dans le registre national des entreprises en date du 17/9/2020.

Il a décidé la nomination de Monsieur Amine Bouchekoua en tant que commissaire aux comptes et la mise à jour de la liste des adhérents.

2020R02574SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de sous-seing privé enregistré à la recette des finances Beb Souika le 19/4/2019, quittance n° M035017, enregistrement n°19201108, Abir Marjouaa demeurant à 11 rue Ben Mostafa Tunis, a vendu à Mohamed Belabidi demeurant à ruelle al-Henshir, rue d'Umm Al-Saad Yahya, Tunis le fonds de commerce d'une publinet lui revenant avec tous ses éléments corporels et incorporels, 5 Mezzanine nouveau complexe commercial Bab Souika.

Toutes les oppositions doivent être présentées dans un délai de vingt jours à compter de l'apparition du présent avis au JORT à : 5 Mezzanine nouveau complexe commercial Bab Souika.

Cette annonce est parue dans le journal Echourouk du 5/11/2020.

2020T01096FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 8/10/ 2020 et 2/11/2020 enregistré à la recette des finances rue de la Gare en date du 6/11/2020 sous le n°20205554 quittance n°M048025 Muhamed Ben El Hédi Ayachi demeurant au 19 rue el Mouroubia Mourouj2 Tunis a vendu à Mme Zouhour Bent Rchid el Ayachi demeurant au Ibrahim Ezzahar Sbiba Kasserine, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels à usage de commerce en détail des électroménagers, radios, télévisions sis au local n°11 rue Aderrazzak Chraibi Moncef Bey 1001 Bab Bhar Tunis. Les éventuelles oppositions seront reçues par l'acquéreur au local n°11 rue Abderrazzak Chraibi Moncef

Bey 1001 Bab Bhar Tunis et ce dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal "Assabah" n°22875 du 10/11/2020.

2020T01135FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte enregistré à la recette Menzah 8 le 18/11/2020 quittance M100851 enregistrement 20206121 Chokri Bessaoud demeurant à la résidence Nour app 1 rez-de-chaussée Enasr vend à Adel Dhiflaoui demeurant à résidence Elhouda app a2 bloc A Enasr la totalité du fonds de commerce non inscrit constitué des éléments incorporels sis à la rue Othmen Ibn Affen Menzah 8. Cette vente a été publiée au journal Assahafa du 21/11/2020. Les oppositions doivent être faîtes au domicile de l'avocat Hichem Massaabi 11 rue Malta Essghira Tunis dans un délai de 20 jours dés la publication de cette vente au JORT.

2020T01136FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Maître Samir Ben Amor

Avocat

71, Rue El-Jazira -Tunis

Tél : 23.340.964

Suivant acte s.s.p enregistré à la recette des finances cité Ezzouhour Tunis le 9/11/2020 (N° de quittance M044069, n° d'enregistrement 20201394), Marouene Dahech a cédé la totalité du fonds de commerce lui appartenant sis au 52 rue al Mountaha Ezzouhour 3 Tunis à Zied Ben Alhaj Ali. Les oppositions doivent être adressées à l'acheteur à l'adresse du fonds cédé et ce avant l'expiration du délai légal. Une copie de cette annonce a été publiée aux quotidiens "Essahafa" et "le Quotidien" du 19/11/2020.

2020T01139FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 24/9/2020 enregistré à la recette des finances el Menzah 6 du 19/11/2020 quittance M100585 enregistrement 20206122 Malek Bent Mohamed Bent Hamida demeurant à immeuble pyramide bloc Dapp 8 el Menzeh 5 Ariana CIN 07147507 a vendu et cèdé à Hédi Ben Khalifa Essasi demeurant à Mourabitine Tatouine CIN 06573805, la totalité du fonds de commerce, sis 7 rue Tarek Ibn Zied El Menzeh 5 Ariana.

Toute opposition doit être signifiée à l'adresse de l'avocat Chalfouh Adel sis 20 rue Jamel Abdennasseur Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent au JORT sous peine de nullité.

Le présent avis a été également publié aux quotidiens Essabeh du 24/11/2020 et Le Temps du 24/11/2020.

2020T01140FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 14/11/2020, enregistré à la recette des finances Menzeh VI le 19/11/2020 sous le n°20206160 quittance n°101076 Mr Mouine Chaabeni CIF n°954242WNP000 a cédé à Mme fatma Bendhaou cin n°08837575 la totalité du fonds de commerce du local sis à la rue Kazakhstan n° 8 Ennasr 1 Ariana destiné à une crèche et garderie d'enfant.

Les oppositions seront adressées à Mme Fatma Bendhaou à l'adresse du fonds de commerce à la rue Kazakhstan n°8 Ennasr 1 Ariana dans un délai de 20 jours à compter de la parution de cette notice au JORT. Une notice de cette annonce a été publiée aux journaux la Presse et le Quotidien du 24/11/2020. Le rédacteur du contrat la société les avocats unis Khediri et Chebil représentée par Maître Mondher Khediri l'avocat 6 rue de bone Tunis.

2020T01142FCCC2

Cession de part d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, établi par maître Anouar Jelliti, enregistré à la recette des finances rue el Jazira le 11-12-2018, sous le n°18203360 Mr. Mongi Zouawi, cin 04622439 vend à Mr. Thabet Lasoued, cin 09417018 la totalité des ses parts correspondant à la moitié du fonds de commerce exploité dans le local sis à 13 rue Sidi Boumendil. Magasin n°01 Tunis destiné à l'exploitation de tous commerces

Les oppositions doivent avoir lieu dans les vingt jours qui suivent la publication du présent avis au Jort entre les mains de l'acquéreur domicilié à l'adresse du fonds.

Le présent avis a été publié au journal Achourouk du 25/11/2020.

2020T01145FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré à Jendouba le 20/6/2019, n° de reçu MO25566, n° d'enregistrement 19200764 Mahjoub Ben Saleh Sdiri titulaire de la carte d'identité nationale n°02430979 du 19/3/2012 vend et cède à Ayachi Ben Dahmani Chniti titulaire de la carte d'identité nationale n°07787652 du 14/11/2014 et Afef Bent Mohamed Ochrani titulaire de la carte d'identité nationale n°02585710 du 28/7/2011 la totalité du fonds de commerce exploité en prépare pour la vente de matériels multimédia et accessoires et la division de l'Almimosa prés de la grande Mosquée Gardimaa avec tous ses éléments Matériels et moraux écrit par le Maître Ben Youssef Anis titulaire de la carte d'identité nationale n°02577984 délivrée 17/3/2007 matricule fiscal 0947225C/P/000 à la rue Tayeb El Mehiri 24 Jendouba Toutes oppositions doivent parvenir dans les délais réglementaires au Maître Anis Ben Youssef Jendouba dans les 20 jours de la parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne qui a été aussi publiée au journal Echourouk du 12/11/2019.

2020R02537FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 19/10/2020 et enregistré à la recette des finances de Grombalia le 21/10/2020. Quittance n°M064305, n° d'Enregistrement 20203465, Mr Ramzi Ben Amor Haddad domicilié à Grombalia a vendu à Madame Farhouda Torkhani Ep Khelifi la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels situé à la route principale n°1 Grombalia.

Pour toutes oppositions s'adresser à Mr Ramzi Haddad à route principale n°1 Grombalia et ce dans 20 jours à compter de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce est publiée au journal La Presse le 17/11/2020.

2020R02538FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances Hammam-Lif le 6-11-2020 sous le n°20201732 quittance n°M043994, Mm Houyem Bellila a cédé à Mr Mohamed Bhar un fonds de commerce par ses éléments incorporels, sis à la rue Elferdaws n°90 1er étage Cité Elmouna Hammam-Lif Ben Arous destiné Salle des fêtes. Les oppositions aux prix de cession doivent être formulées entre les mains de L'acquéreur à son adresse Avenue Tayeb Elméhiri n°52 Hammam-Lif Ben Arous. Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 11-11-2020.

2020R02543FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte notarial du 01/7/2020 rédigé par le notaire maître Leila Ben Soltana et Notaire Hayet Agili enregistré au journal mensuel des notaires le 02/9/2020 quittance n°M029025. Mr. Adnen Ben Hcine Ben Youssef Jabri a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que vente des produits alimentaires sis à la rue Jilani Marsan Zahra à Mme Hadhami Bent Abderazak Ben Sghair Ben Said.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achorouk et le Quotidien.

2020R02547FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Mornag, en date du 16/10/2020, quittance n°M041257, enregistré sous le n°20201797 Mr Chiheb Znaidi ; titulaire de la cin n°04489064, a cédé à Mr Mohamed Guesmi, titulaire de la cin n°07162283 la totalité du fonds de commerce exploité restaurant, au local sis à la rue Liberté, Mhamdia 1145 Ben Arous.

Toute opposition doit être adressée à l'acquéreur Mohamed Guesmi dans un délai de 20 jours à la rue Liberté, Mhamdia 1145 Ben Arous.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien du 4/11/2020.

2020R02553FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, en date du 3/9/2020 enregistré à la recette des finances Bizerte le 13/9/2020, sous le n°20203680 quittance n°52895 Mr. Tarek Ben Habib Ghouil a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que buvette sis à l'avenue Taieb Meheri Bizerte à Mr Achref Ben Khemis Dhouadi et Mme Amira Bent Habib Ghouil.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains des acheteurs à l'adresse du fonds de commerce dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achorouk et le Quotidien le 12/11/2020.

2020R02558FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé à la municipalité de Siliana le 20/10/2020 et enregistré à la recette des finances de Siliana le 27/10/2020 sous le reçu n°M013130 enregistrement n°20201599, Monsieur Wajdi Ben Najib Ben Mostapha Elaskri demeurant à l'avenue Habib Themer - Siliana, a vendu à Monsieur Ibrahim Ben Ammar Ben Ibrahim Almanai demeurant à cité ELONS-SILIANA, tout l'ensemble du fonds de commerce exploité comme restaurant spécialisé dans la vente de snacks; situé à l'avenue Habib Themer - Siliana, et enregistré au registre du commerce sous le n°1656847S, avec ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions doivent s'adresser dans un délai maximum du 20 jours à partir de la date de l'annonce de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne auprès de l'acheteur au lieu du fonds sis à l'avenue Habib Themer - Siliana.

Cet avis a été publié au journal Achourouk le 14 novembre 2020.

2020R02565FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte de vente du fonds de commerce, en date du 5/11/2020 et enregistré à la recette des finances Mégrine Ben Arous le 16-11-2020 quittance n°61734 et enregistrement n°20204370 madame Ahlem Bent Mostafa Omrane a cédé à monsieur Hassani Ben Mabrouk Khmiri tous le fonds de commerce sise dans le local n°4 du bâtiment Al Baraka avenue Ahmed Tlili n°8 bis cité Aljawhara Mégrine, le droit au bail sis et exploité chez l'avocat Faten Landolsi la rédactrice de ce contrat au 13 avenue Beb Bnet Tunis.

Les oppositions seront reçues dans les vingt jours de la dernière publication légale au journal officiel de l'adresse citée. Cet acte de vente a été publié dans les journaux Achourouk et Le Quotidien le 19/11/2020.

2020R02567FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Hammamet le 10/11/2020 sous le n°20204724, quittance n°M101532, Mr Fayçal Ben Mokhtar Turki a vendu à Mme Ines Bent Mokhtar Ben Saad Sassi l'ensemble du fonds de commerce conçu à la vente des volailles et dérivés situé à l'avenue Habib Bourguiba, Hammamet - Nabeul avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes oppositions seront faites entre les mains du rédacteur de l'acte Maître Wafa Gannouchi, Avocate, dont le cabinet est situé au 40, avenue du Koweït Hammamet, au plus tard 20 jours après la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal "Essahafa" le 13/11/2020.

2020R02568FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 12/11/2020 n° de quittance M102324, n° d'enregistrement 20204800, Mme Rim Harri donne à titre de vente le fonds de commerce à Monsieur Ramzi Saadi cin°09835503 son Espace Café et Salon de Thé sis à l'Avenue Hédi Nouira 8050 Hammamet avec ses éléments moraux et matériels, soient les oppositions concernant la dite vente seront adressées à la demeure du maître Nourddine Ben Romdhane avenue Solim Grombalia.

Cette annonce est parue au journal Essahafa du 19/11/2020.

2020R02569FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Nouvelle Médina le 19/4/2020 quittance n°M051425, enregistrement 20203713, Mr Mohamed Ben Mabrouk. Ben Mohamed Ben Soltan a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que vente fruits secs sis 363 rue Onthoun Franca à Rahma Bent Abdejawed Ben Hssine Ben Salah Mathlouthi

Les créanciers doivent faire oppositions chez maître Nourhan Belhaj Salah à son bureau sis 38 avenue Habib Bourguiba Ben Arous dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Achorouk et le Quotidien le 21/11/2020.

2020R02570FCCC2

Donation

Suivant acte Notarié en date du 30/7/2018 enregistré à la recette des finances de Tabarka le 30/7/2018 registre n°53/47 quittance n°M030063 Mr Saleh Ben Rabeh Ben Sadek Khoualdi CIN n°02509967 délivrée le 5/02/2018 a fait une donation à ses fils :

1- Mr Khoualdi Anis Ben Saleh Ben Rabeh C.I.N n°07873194 délivrée le 3/10/2019

2- Mr Khoualdi Zied Ben Saleh Ben Rabeh C.I.N n°07880043 délivrée le 16/10/2006

3- Mr Khoualdi Hassen Ben Saleh Ben Rabeh C.I.N n°07963 73 7 délivrée le 28/3/2013

l'ensemble d'un Terrain d'une superficie totale de 300 m Contenant un local commercial de vente de marbre et d'aluminium sis à la zone industrielle 1 route Ain Drahem Tabarka réparti à part égale soit trois tranches égaux de 100 m chacun.

Les oppositions se font chez le donataire à l'adresse du fonds déjà indiqué ci-dessus dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

La dite annonce a été publiée au journal Echourouk du 18/11/2020.

2020R02582FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous signé privé légalisé à la municipalité de Jendouba au 28/10/2020 enregistré à la recette de finances de Jendouba le 02/11/2020 sous numéro d'enregistrement 20203013 quittance M062746 Monsieur Hassen Ben Amor Ben Mohamed Hamdi titulaire de la CIN n°07871980 délivrée le 4/01/2011 à son profit et au profit des autres héritiers de son père qui sont :

1) Monsieur Walid Hamdi titulaire de la CIN n°07893477 délivrée à Tunis le 26/4/2017 suite à une procuration particulière légalisée auprès de la municipalité de Bizerte au 27/10/2020.

2) Madame Dhaya Manai titulaire de la CIN n°02550851 délivrée à Tunis le 26/3/2018 suite à une procuration particulière légalisée auprès de la municipalité de Bizerte au 27/10/2020.

3) Madame Feten Hamdi titulaire de la CIN n°07977686 délivrée à Tunis le 17/9/2013 suite à une procuration particulière légalisée auprès de la municipalité de Bizerte au 27/10/2020.

4) Madame Marwa Hamdi titulaire de la CIN n°07931563 délivrée à Tunis le 25/02/2013 suite à une procuration particulière légalisée auprès de la municipalité de Bizerte au 27/10/2020.

5) Monsieur Adel Al Hamdi titulaire de la CIN n°02543610 délivrée à Tunis le 16/02/2011 suite à une procuration particulière légalisée auprès Sidi Hessine Tunis au 26/10/2020.

6) Monsieur Slaheddine Hamdi titulaire de la CIN n° 02538184 délivrée à Tunis le 02/11/2018 suite à une procuration particulière légalisée au près de la municipalité Bab Swika Tunis au 26/10/2020.

7) Madame Rim Hamdi titulaire de la CIN n°07838491 délivrée à Tunis le 17/5/2000 suite à une procuration particulière légalisée auprès de la municipalité Jendouba au 26/10/2020.

8) Monsieur Helmi Hamdi titulaire de la CIN n°02586588 délivrée à Tunis le

13/4/2016 suite à une procuration particulière légalisée auprès de la municipalité Jendouba au 26/10/2020.

9) Madame Samira Hamdi titulaire de la CIN n°07768198 délivrée à Tunis le 27/8/2012 suite à une procuration particulière légalisée auprès de la municipalité El Khadhra 3 Tunis au 22/10/2020.

10) Monsieur Mohamed Hamdi titulaire de la CIN n°07852009 délivrée le 9/01/2918, suite à une procuration particulière légalisée auprès de la municipalité Jendouba au 27/10/2020.

11) Monsieur Mohamed Ben Amin Ben Kamel El Khémiri titulaire de la CIN n°07247441 délivrée à Tunis le 30/7/2018 suite à une procuration particulière auprès d'El Mhamdia au 27/10/2020.

12) Monsieur Kamel Ben Amor El Khémiri titulaire de la CIN n°05145556 délivrée à Tunis le 12/5/2004 au profit de sa fille mineur Aya Bint Kamel avec une ordonnance sur requête de vente auprès du Juge des provisions au tribunal de première instance Jendouba au 28/10/2020 sous numéro 1020473.

13) Monsieur Kamel Ben Amor El Khémiri titulaire de la CIN n°05145556 délivrée à Tunis le 12/5/2004 au profit de sa fille mineur Amna Bint Kamel avec une ordonnance sur requête de vente auprès du Juge des provisions au Tribunal de première instance Jendouba au 28/10/2020 sous numéro 1020473.

Tout le fonds de commerce destiné à toutes activités commerciales ventes des produits alimentaires Rue Khemais El Hajri - Jendouba à Madame Hala Bent Abderrahmen Ben Brahim Khémiri titulaire de la CIN n°07866909 délivrée 12/9/2002.

Toute personne désire faire opposition sera reçu auprès du vendeur Hassen Hamdi CIN n°07871980 délivrée à Tunis 4/01/2011 sis à la Rue de Khemais El Hajri - Jendouba. Délais légaux de 20 jours à partir de la date de la publication de cet acte au journal officiel de la République Tunisienne, le présent avis a été publié au journal Essabah au 10/11/2020.

2020R02583FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 10/11/2020 enregistré à la recette des finances de Jendouba le 11/11/2020 quittance n°M064721 sous le n°20203134 madame Mabrouka Bouslimi a vendu à Monsieur Mohamed Maaroufi CIN n°02438559 la totalité du fonds de commerce situé à la Rue Mohamed Ali Jendouba.

Les oppositions seront recevables dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne à l'adresse suivante Mechergui Rachid.

Avocat 48 Rue Tahar Haddad Jendouba 8100, la présente vente a été publiée au journal Alchourouk du 17/11/2020.

2020R02584FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé signé le 16/11/2020 et enregistré à la recette des finances de Hammam-lif le 17/11/2020 sous le numéro 20201824 quittance n°M045469. Madame Henda Gnaoui a vendu la totalité d'un fonds de commerce sis 11 rue Ali Chimi n°11 Hammam-Lif à Madame Khaoula Khamassi.

Les oppositions devront être faites dans un délai de 20 jours qui suit la publication du présent avis au JORT entre les mains de Madame Khaoula Khamassi sis à 11 rue Ali Chimi n°11 Hammam-lif.

La présente vente a été publiée dans le Quotidien (Journal quotidien) le 22 novembre 2020.

2020R02586FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, en date du 19/11/2020 et enregistré à la recette des finances de nouvelle Médina le 20/11/2020, sous le n°20203738 quittance n°M051658 M. Wahid Patrick Ben Katchibou Loboya a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploite en tant que salon de thé sis n°46 Ali Bechhamba à Mme Ines Bent Mansour Souidi.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains d'acheteur à l'adresse de fonds de commerce dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achorouk et le Quotidien le 25/11/2020.

2020R02588FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat dont signature légalisée le 6/11/2020 enregistré à la recette des finances de Nabeul le 13/11/2020 sous le n°20203558 quittance n°M073320.

Madame Tanazifti Hedia Ep Adwani CIN 05465214 demeurant : rue Ibrahim Ibn Ilaglab Nabeul, non enregistré au registre de commerce, a vendu sous toutes les garanties de fait et de droit tout le fonds de commerce sis à l'avenue Habib Thameur Nabeul à monsieur Chelbi Mouhamed Ben Ismail CIN 02381242.

Toute opposition sera acceptée dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente vente au JORT et ceci au cabinet de l'avocate Maître Mastour Saïda au 4 Rue Tazarka Nabeul.

Cette annonce été publiée au journal le Quotidien le 20/11/2020.

2020R02591FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce en date du 16/10/2020, enregistré à la recette des finances

Cité Erriadh Sousse le 5/11/2020, sous n°20201754, quittance M045282, Mr Salah Laaridh. titulaire de la CIN n°02805732 et demeurant à 16 Rue Omar El Khaiem Bouhsina Sousse pour le compte de son fils Ahmed Laaridh, titulaire de la CIN n°08478238 et demeurant à Av. de l'environnement Zaouiet Sousse et sa fille Sirine Laaridh, titulaire de la CIN n°09292815 et demeurant à Rue Abdelmajid Ernez Bouhsina Sousse, selon procurations enregistrés à la recette des finances Rue de l'indépendance Sousse le 6/02/2019 sous n°19800405-19800404 a vendu et cédé à Mr Hédi Hanzouli, titulaire de la CIN n°08489175 et demeurant 54 Rue 20 Mars - Jawhara Sousse, la totalité du fonds de commerce du local destiné tout commerce sis à Av. Ettaoufik en face Quiosque Chell dont la superficie est 73 m² et en réalité se sont 2 locaux objet de 2 contrats séparés.

Les oppositions se font entre les mains du vendeur Mr Salah Laaridh, à son adresse 16 Rue Omar El Khaiem Bouhsina Sousse, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020S01223FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p en date du 30/09/2020 enregistré à la recette des finances de Sousse, Trocadéro, le 23/10/2020 quittance n°M033630 l'enregistrement n°20102040. La Société SPARTAN FOOD SARL, ayant son siège à la Route Touristique, Tantana, Sousse, titulaire de l'identifiant unique n°111571/P a acquis de Madame Rabiaa Bent Mohamed Mghiri Epouse Rached Seghaier, Demeurant à Cité Sfeya n°09, Rue 150, Sousse, titulaire de C.I.N 08415499, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels sis à la Rue de Chypre, Sahloul Sousse, consistant en un Fast-food objet du matricule fiscal n°1648524/D.

Les oppositions doivent être faites dans le délai légal du 20 jours entre les mains de la vendeuse à l'adresse du fonds de commerce, sis à Rue de Chypre Sahloul, Sousse.

Cet avis a été publié au journal quotidien "Echourouk" du 20/11/2020.

2020S01277FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 16/11/2020 enregistré à Teboulba le 17/11/1020 suivant reçu n° M039000 et enregistrement n°20202004, Mr Jameleddine Farhati CIN n°02294448 a vendu à Mr Hichem Bayoudh, CIN n°06789313 la totalité du fonds de commerce non immatriculé, situé à la rue Ennasr à Teboulba, exploité comme centre de coiffure. Les oppositions éventuelles se font entre les mains du Maître Hassibe Chetioui demeurant à l'immeuble Borj Khefacha à Monastir. Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 20/11/2020.

2020S01289FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par maître Ahmed Tlili, avocat en date du 11/10/2020 et inscrit à la recette des finances rue Habib Bourguiba n°1 Monastir, le 17 novembre 2020, quittance n°M054938, enregistrement n°20205469, société COCOONIG société unipersonnelle à responsabilité limitée représentée par son mandataire Madame Amira Ben Salah a vendu à Mme Naziha Znakia, tout le fonds de commerce préparé pour le commerce des parfums et produits cosmétiques et coiffure et esthétique inscrit au Registre National des Etablissements sous le n°1444541Z, qui est exploité au rez-de-chaussée de l'immeuble S3, rue Ali Bourguiba, Skanes, Monastir, avec tous ses éléments au prix de 65.000 dinars toute opposition sera acceptée dans les 20 jours suivant la publication au J.O.R.T et toute opposition soulevée en dehors de ce délai sera annulée.

2020S01290FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Monastir le 3/11/2020, quittance n°M052543 enregistrement n°20205125 Monsieur Ilyess Ben Mohamed Ben Sassi, Ben Yahya, a vendu à Madame Basma Bent Touhami Amdouni tout le fonds de commerce «Taxiphone et Photocopie» sis à la rue Chedly Kallala Monastir et toutes les oppositions seront acceptées chez l'acheteur situé à l'Avenue Chedly Kallala Monastir dans les délais légaux. Cet avis a été publié au journal Echourouk en date de 20/11/2020.

2020S01292FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte de vente enregistré à la recette de Sousse sous n°20202705 quittance M049451 Mr Adnen Gaaiech C.I.N n°05572355 a vendu à Mr Zied Chatti C.I.N n°05575490 la totalité du fonds de commerce situé à la rue Chifa n°96 Cité Riadh Sousse consistant à tout commerce.

Les oppositions doivent s'adresser dans les délais légaux dans les mains du vendeur Adnen Gaaiech sis 23 rue Elkaem biamrelleh Cité Riadh Sousse.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 15/11/2020.

2020S01293FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de contrat de vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse le 18 novembre 2020 n°20205629 quittances 80384.

Chaker Gaayed a vendu à Amin El Ahmadi le fonds de commerce exploité au local situé à la Rue Charles De Gaule n°94 Hammam Sousse destiné à la vente des volailles et à l'exercice de tout commerce.

Les oppositions seront faites entre les mains de l'acheteur au lieu du fonds de commerce 20 jours de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal «Achourouk» le 20/11/2020 IP 220/10783 et au journal le Quotidien le 20/11-2020 IP 220/10769.

2020S01294FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 31/3/2017 enregistré à la recette des finances de Sousse le 3/4/2017 sous le reçu n°M025978, et d'enregistrement n°17200684 madame Aicha Bent Hesen Ben Mohamed Ayed, demeurant à la rue Abdessalem Nabli Sousse a vendu à monsieur Foued Hachana demeurant à Oued Ghnim Bouhsina Sousse le fonds de commerce pour la vente des poules et œufs situé à la rue Kalaa Sghira Sousse pour les éléments corporels et incorporels et équipements.

Toutes oppositions concernant la vente ou le prix de vente doivent parvenir à l'étude de l'acheteur monsieur Foued Hachana demeurant à Oued Ghnim Bouhsina Sousse, et où une copie de l'acte de vente a été déposée et ce dans un délai de vingt jours à partir de la date de publication du présent avis au journal officiel.

Cet avis a été publié au quotidien Echourouk le 20/9/2020.

2020S01306FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Selon acte SSP du 18/11/2020 enregistré à la recette des Finances Boulbaba Mrabet Gabès le 19/11/2020 sous le n°20206783 quittance n°M050017.

Monsieur Khadhar Abdalah et Monsieur Khadhar Ilyes ont cédé à la Société GALERIE BATIMENT, SARL, Identifiant unique n°1424544 R sise à la Rue Hacen Ben Thabet Métouia Gabès la totalité de fonds de commerce d'un magasin destiné à vendre du matériel sanitaire et de la céramique nommé "Céramique Du Sud" Exploité dans le local appartenant à Monsieur Abidi Sghir situé à l'Avenue Abou Kacem Chabi Tboulbou Gabès Sud route Médenine 6032 Gabès.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de gérant de la Société GALERIE BATIMENT à l'adresse du fonds de commerce cédé conformément aux articles 193, 228 et 228 bis de code de commerce dans les délais légaux fixés à 20 jours de la date de publication de cet avis au Journal officiel de la République Tunisienne.

Rappelons que cet avis est apparu aux Journaux Echourouk et le Quotidien du 21/11/2020.

2020X01664FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé daté du 18/11/2020 enregistré à la recette des finances H.Bourguiba, Sfax, le 19/11/2020 sous le n°20203957 quittance n°07041, rédigé par Maître Makhlouf Anis Avocat à Sfax, Mr Mustafa Jarallah (CIN n°05258531) a vendu à Madame Latifa Sassi (CIN n°05298367), la totalité du fonds de commerce exploité en tant que buvette au local sis à la route de l'Aéroport km² Sfax.

En application de l'art 192 du c.com les parties contractantes ont élu leur domicile au local où est exploité le fonds de commerce à l'adresse sus - indiquée pour recevoir toute opposition possible dans les délais prévus par la loi.

Cette annonce a été publiée au journal Essahafa du 21/11/2020 Page 19.

2020X01670FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé daté du 28/10/2020 enregistré à la recette des finances H.Bourguiba - Sfax le 17/11/2020 sous le n°20203919 quittance n°0666681, rédigé par Maître Makhlouf Anis Avocat à Sfax, Mr Said Tiss (CIN n°03417774) a vendu à Sahar Jarallah (CIN n°11158852), la totalité du fonds de commerce exploité pour la vente de fruits secs et produits connexes au local sis à la route de l'Aéroport km2 Sfax. En application de l'art 192 du c.com les parties contractantes ont élu leur domicile au local où est exploité le fonds de commerce à l'adresse sus indiquée pour recevoir toute opposition possible dans les délais prévus par la loi.

Cette annonce a été publiée au journal Essahafa du 21/11/2020 Page19.

2020X01671FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Abou Kacem Chebbi Sfax le 27/10/2020 sous le n°20203292 quittance n°M098924 Hédi Ben Maalem CIN n°05356783 a vendu à la Société DESIGN MODE, SARL M.F 000 MB924414/G le fonds de commerce vente de prêt à porter sis à la rue Bech Hamba Rez-de-chaussée Sfax.

Les oppositions s'effectuent dans le délai de 20 jours de la publication au JORT à l'adresse de l'acheteur sise à la rue Habib Thameur Sfax.

Cette vente a été publiée au journal Chourouk le 17/11/2020.

2020X01677FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par Maître Nizar Djelassi en date du 25/9/2020 et enregistré à la recette des finances de Ras Jebel le 3/11/2020 sous le n°20202518 quittance n°M054052, Monsieur Hamed Miled, titulaire de la CIN n°11426586 demeurant à 5 Rue Mohamed Zamzam Raf Raf, Bizerte a vendu le fonds de commerce exploité comme Restaurant au local n°4 sis à

Rue Essaih, Raf Raf Plage - Bizerte, enregistré au R.N.E sous le n°1659635/V à Monsieur Radhaoune Miled, titulaire de la CIN n°01541377 demeurant à 5 Rue Mohamed Zamzam Raf Raf, Bizerte, selon le prix et les conditions mentionnées au contrat.

Les oppositions doivent se faire dans les vingt jours qui suivent la publication de cette annonce au J.O.R. T entre les mains de Monsieur Radhaoune Miled, demeurant à 5 Rue Mohamed Zamzam, Raf Raf, Bizerte.

Cette annonce a été publiée dans les journaux "Al chourouk" et "le Quotidien" du 18 Novembre 2020.

2020402398FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP du 6/11/2020, enregistré à la recette des finances Rue Abou Loubeba Mrabet - Gabés le 11/11/2020, sous le n°20206496, Quitt. n°M048491, la Société OLYMPIA LA PETTURA ITALIANNA DISTRIBUTION, SARL, identifiée sous le n°1519596C, a vendu une partie de son fonds de commerce exploité au local sis à Av. Abou El Kacem Chebi - Route Médenine Gabès 6032, avec tous ses éléments corporels et incorporels au prix de 50000 Dinars, à la Société Tannich Peinture et Décoration, SARL en cours de constitution, représentée par Mr. Chedli Ben Kouni Ben Ibrahim Tnich, titulaire de la CIN n°03434634, émise le 5/8/2010.

Les oppositions sont acceptées à l'adresse de l'acheteur sis à Av. Abou El Kacem Chebi - Route Médenine Gabès - 6032.

Ce texte a été publié aux deux journaux Echourouk et le Quotidien du 20/11/2020.

2020402400FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP du 5/11/2020, enregistré à la recette des finances Cité Azzouhour (Quittance M044054 Enregistrement 20201392) Mr. Ahmed Ben Landa a vendu à Mme. Aicha Bent Arbi Azzouni la totalité du fonds de commerce exploité comme restaurant spécialité Fast Food (Pizza, Crêpe, Sandwich) sis au 64 Rue Sabra et Chatila Azzouhour Tunis.

Les oppositions seront admises chez l'acheteuse à son domicile élu chez Maître Jmel Moez Avocat, son cabinet est sis au 7 Rue du Canada Tunis 1002, et ce dans un délai de 20 jours à compter de la parution de cette avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Alchourouk du 17/11/2020.

2020402422FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de rue de l'indépendance le Bardo le 18/11/2020 sous le n°20203389 - quittance n°M070251. Les héritiers Abdallah Ben Nouiser Jbali :

- Souad Jlassi veuve Jbali demeurant au n°26, rue du Chrysanthème - cité Ezzouhour 2 - Tunis

- Sonia Jbali demeurant Ain Jamala Teboursouk - Béja

- Ali Jbali demeurant rue de la ville du quai - maison des filles Soukra

- Houssem Jbali demeurant ministère de la défense nationale - Tunis.

Ayant pour identifiant unique le : 117858N, ont vendu et cédé à monsieur Mourad Kriaa titulaire de la carte d'identité nationale n°08724212 demeurant au 31, rue de Sousse - Khaznadar - le Bardo - Tunis, la totalité de leur fonds de commerce et avec l'Intégralité de ses éléments corporels et incorporels constituant ledit fonds qui consiste en l'exploitation du commerce des fruits secs et ses accessoires, ledit fonds est situé au n°1, rue Tahar Sfar - Essaidia - Le Bardo - Tunis.

Les oppositions seront pratiquées conformément à la loi dans les 20 jours à compter de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne et entre les mains de monsieur Houcine Ben Salah Jbali demeurant à Douga - Teboursouk - Béja.

La présente annonce est parue dans le journal La Presse du 21 novembre 2020.

2020402429FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de La Marsa le 11/11/2020 sous le n°20205997, quit.n°107791, Mr Hedi Elkouz a cédé à Mme Halima Salama le fonds de commerce exploité dans la vente des fruits secs au local sis au 74 rue Hédi Chaker, La Marsa, et enregistré au registre national des entreprises sous le n°1674144T.

Les oppositions seront faites auprès de Mme Halima Salama, au 24 rue d'Afrique La Marsa, dans le délai de 20 jours à partir de cette publication.

Cette annonce a été publiée au journal «Echourouk» du 24/11/2020.

2020402437FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de La Marsa le 3/12/2019 sous le n° 19207547, quit. n°154682, Mr Foued Mzoughi a cédé à Mme Halima Salama le fonds de commerce exploité dans tout commerce au local sis au 36 rue Hédi Chaker, La Marsa, et enregistré au registre de commerce sous le n°A01118882010.

Les oppositions seront faites auprès de Maître Moez Matour, à son bureau sis au 77 rue Imam Ibnou Arafa, cité Ennasser La Marsa, dans le délai de 20 jours à partir de cette publication.

Cette annonce a été publiée au journal «Echourouk» du 4/11/2020.

2020402438FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte ssp du 5/01/2015 et enregistré à la recette des finances El Fahs le 9/01/2015 sous le n°1086 Quittance n°15200046.

Monsieur Tahar Ben Maad vend à Monsieur Walid Harath la totalité du fonds de commerce dont les éléments incorporels et matériels, et le droit au bail situé à la rue Abou Kacem Chérif n°2 Elfahs.

Toutes les oppositions dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication au JORT seront déposées au cabinet de Maître Ben Aissa Akram notaire situé à la résidence la colombe prés de municipalité d'Elfahs.

2020402439FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 12/11/2020 enregistré à la recette des finances des finances cité administrative Ariana sous la quittance n°M095700 enregistrement n°20204636, la société Menuiserie d'Aluminium et Décor a vendu son fonds de commerce à usage de tous commerce sis au 69 avenue Mohamed Salah Bel Haj magasin n°4 Ariana ville à Mr Ahmed Abidi et Mr Mourad Ben Tamin.

Les oppositions doivent se faire entre les mains de Me Hassan Gharbi 29 rue Ibn Rachiq Cité Jardin Belvédère 1002 Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la parutition du présent avis au JORT sous peine de forclusion.

Cet avis a été publié aux journaux quotidiens "La presse et Assahafa" du 21/11/2020.

2020402443FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Etude Maître Ridha Denguir

Avocat à la cour d'appel

11 Rue Malta Sghira Tunis

MF : 0723916H /000/P/A

En vertu d'un acte sous seing privé du 3-11-2020 enregistré à la recette des finances Ettadhamen le 9-11-2020 sous le n°M076135 Mme Olfa Berrich titulaire de la CIN n°04770728 immatriculée sous le nm unique 0985310L a vendu à Mr Mabrouk Abbassi titulaire de la CIN n°03636277 la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels sis au 283 avenue Ibn Khouldoun cité 18 Janvier Ettadhamen Ariana.

Les oppositions se font au bureau de maître Ridha Denguir ; 11 rue Malta Sghira Tunis dans un délai ne dépassant pas 20 jours de la date d'insertion de l'annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée à Alchourouk le 13-11-2020.

2020402445FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente d'un fonds de commerce établi le 30 octobre 2020, et enregistré à la recette des finances rue «Istiklal» Le Bardo en date du 5/11/2020 (enregistrement 3225 / quittance M067573), Mme Hbiba Muhammad, qui résidait au 071 rue Jasmine, Khaznadar Bardo, Tunisie, a vendu au profit de Mme Imen Nakach qui résidait au 24, rue Médina, «Bartal», Ksar Said, Tunis. Tout le fonds de commerce qui est un magasin créé pour vendre des parfums "Am Hssan", situé sur la route 14 Al- Taher Safar Al-Saidia Bardo. Par ailleurs. Toute opposition doit être déclarée dans les 20 jours qui suivent la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne auprès de l'acheteur au bureau de Mme Najla Jemai Boukhatioua l'avocate et l'auteur du contrat précité, situé dans la résidence Al-Mouradi bloc «D», 5ème étage - Rue 20 Mars - Bardo.

Cette annonce a été publiée dans le journal "Alchourouk" le 22/11/2020.

2020402451FCCC2

Concession d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé portant légalisation de signatures par le cédant le 02/11/2020 et par la cessionnaire en 12/11/2020, enregistré à la recette des finances el Menzah 6 le 19/11/2020, enregistrement n°20206189, Quittance n°101237, la société MODA MILANO «MM S.A.R.L» société à responsabilité limitée, titulaire de l'identifiant unique n°186335F, dont le siège social sis à la résidence El Wiem Local M3-M3 bis Ennaser 2 Ariana, Représentée par son Gérant, a cédé au profit de Madame Aicha Bent Hssan Ben Said épouse Hamed Zaanouni, titulaire de la CIN n°00527693 délivrée à Tunis le 10/6/2000, demeurant en 3 rue 7036 El Menzah 9 Tunis, la totalité de fonds de commerce sis à la résidence El Wiem Local M3-M3 bis Ennaser 2 Ariana, destiné à l'exercice de tout types de commerce, et ce à titre de la régularisation de sa dette envers la cessionnaire qui consiste en une somme de loyers impayés.

Les éventuelles oppositions seront effectuées au : 22 rue el Emir Abdelkarim, Mutuelle Ville Tunis et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée aux deux Journaux Le Quotidien et Echourouk du 25 Novembre 2020.

2020402452FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Menzah 9 Tunis le 5/11/2020 quittance n°71064 sous le n°00303494 Mr Chadli Ben Sliman Haded a loué le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis Complexe X Menzah 9 et dont l'activité est vente fournitures multimédias et des logiciels à la Sté Nouvalabs Web Design son représentant juridique Mr Hamdi Ben Mohamed Ayari.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Assahafa et la Presse le 18/11/2020.

2020R02548FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 27/02/2020 et enregistré à la recette des finances d'Echarguia le 02/6/2020, quittance n°62231 enregistrement n°303183, dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises Bureau central Ben Arous le 4/11/2020 sous le n°2020100022, a loué à Computer Distribution "CODIS" le fonds de commerce Maison Interbois, sis à 19, rue 8612 Charguia 1 Tunis, avec tous ses éléments incorporels pour une durée de 3 ans à partir du 01/8/2020 et finissant le 31/7/2023 renouvelable par tacite reconduction.

2020R02560FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suite au contrat enregistré à la recette des finances Ezzahra le 16/11/2020 quittance n°M036534, enregistrement n°20301920, Zoubeyda Ellajmi et Seifeddine Mannai, ont loué à la Sté «PARADOUX PHARMACIE» l'ensemble du fonds de commerce exploité sous forme de commerce sis au 3 immeuble C, av Taieb Mhiri Ezzahra Ben Arous, cette location commence le 01/11/2003 et prend fin le 31/10/2021.

Cet avis a été publié aux journaux Achourouk et le Quotidien le 20/11/2020.

2020R02575FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'exploitation signé en date du 3 et 5 octobre 2020, enregistré à la recette des finances de Bir Kassâa le 5/10/2020 sous le n°20301028. La Société Tunisienne des Marchés de Gros «SOTUMAG» a confié à la Société Le Lagon Bleu, le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels constitué par l'emplacement n°P 24 au pavillon poissons au marché d'intérêt national de Bir Kassâa Ben Arous exploité pour la vente en gros des poissons.

Cette location est conclue pour une durée d'une année à compter du 01/10/2020 au 30/9/2021, renouvelable par tacite reconduction.

2020R02577FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'exploitation signé en date du 4 et 18 septembre 2020, enregistré à la recette des finances de Bir Kassâa le 21/10/2020 sous le n°20301091. La Société Tunisienne des Marchés de Gros «SOTUMAG» a confié à Mr Almahdi Ben Moussa Trabelsi, le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels constitué par l'emplacement n°403 au pavillon 4 fruits et légumes au marché d'intérêt national de Bir Kassâa Ben Arous exploité pour la vente en gros des fruits et légumes.

Cette location est conclue pour une durée d'une année à compter du 01/9/2020 au 31/8/2021, renouvelable par tacite reconduction.

2020R02578FCCC3

Résiliation de contrat de location d'un fonds de commerce

Suivant un contrat de résiliation de contrat de location de fonds de commerce le 02/11/2020 enregistré à la recette des finances avenue Taieb Mhiri Nabeul le 3/11/2020 numéro de reçu M071229 numéro d'enregistrement 20303332, un accord a eu lieu entre le bailleur le propriétaire de fonds de commerce société café de l'avenue son gérant Anour Ben Hédi Belhaj et Nadia Ben Mohamed Elbanna pour résilier le contrat de location de fonds de commerce ce qui se manifeste en un salon de thé de première catégorie exploité dans l'immeuble situé à l'avenue Habib Bourguiba Nabeul enregistré dans le registre de commerce du tribunal de première instance de Nabeul sous le numéro 112662003 l'immatricule unique 828473/E/A/M/000 qui a lieu le 28/5/2018 enregistré à la recette des finances avenue Taieb Mhiri le 13/6/2018 numéro reçu MO51153 numéro d'enregistrement 18301923.

Toute opposition doit être faite entre les mains du locataire de fonds de commerce Nadia Ben Mohamed el banna résidant avenue Brésil Nabeul dans un délai du 20 jours à la date de la publication de cette résiliation au J.O.R.T. Ce contrat de résiliation de contrat de location de fonds de commerce a fait l'objet d'une publication au journal «Alchourouk» le samedi 7/11/2020 page 34.

2020402406FCCC3

Gérance libre

Suivant acte S.S.P. enregistré à la recette des finances avenue Habib Thamer le 25/8/2020 (Q : M40942 : 20301840) la société SOTULUX ayant Identifiant unique sous le n°1536J, ayant siège social au 11, Rue Mohamed Ali Tunisie a donné en gérance libre à la société d'Exploitation de la maison du blanc «SEMAB», ayant Identifiant unique sous le n°0001810H ayant siège social au 9 Rue Mohamed Ali Tunisie la totalité du fonds de commerce exploité au 9 Rue Mohamed Ali Tunisie comprenant tous ses éléments corporels et incorporels destiné au commerce du tissu.

La sus dite gérance libre a été consentie pour une durée de cinq années commençant le 1er Août 2020 renouvelable avec tacite reconduction.

Le présent avis a paru sur le journal la Presse du 17/11/2020.

2020402412FCCC3

Location d'un fonds de commerce (Gérance Libre)

Suivant acte sous seing privé signatures légalisées le 27/10/2020 enregistré à la recette des finances la Marsa le 17/11/2020 quittance n°M109892 Enregistrement n°20306157, Mr Guarbi Haithem titulaire de la carte d'Identité n°06271363 délivrée le 7/02/2012 a loué titre de gérance libre à la société GUARBI PARK, MF : 1689319/B/A/M/000, la totalité du fonds de commerce (gérance libre) à usage de restaurant et salon de thé

exploité au local sis au magasin n°25 rez-de-chaussée Immeuble n°17 rue Ali Balhaouine la Marsa - Tunis pour une durée renouvelable du 20/10/2020 au 19/10/2023.

2020402432FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance Libre

Suivant contrat en date de 17/11/2020 enregistré à la recette des finances de La Goulette le 17/11/2020 sous le n° d'enregistrement 20305466 quittance 8598 Mr. Med Ali Ben Jezia a loué la gérance libre du fonds sis à 213 Av. Habib Bourguiba - Le Kram exploité pour la vente des produits PARAPHARMACEUTIQUE à la société Lys Pharmacie Matricule Fiscal : 1692862/W représenté par sa gérante Mme Zeineb Koudhai.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 24 novembre 2020.

2020402460FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une Association Sportive

Nom de l'association : BORN TO LEAD

Siège social : 33 Rue des Pleines Lune - Borj Louzir Ariana 2073

Objet : Former les jeunes et participer aux compétitions des Esports

Spécialité : Sport électronique

Président : Mehdi Kammakh.

Membres : Wael Aroua - Maher Boukhari.

2020T01113APSF1

Constitution d'une association sportive

Nom de l'association : Union Tunisienne de Karaté Unifié

Siège social : Rue N'Djamena - 2 Mars Sidi Achour 8000 Nabeul

Objet : Promouvoir le sport du karaté, développer les relations entre les associations sportives de karaté et faire flotter haut le drapeau dans les compétitions internationales

Spécialité : Karaté Unifié

Président : Hamadi Ferjani

Membres : Imed Nabli - Walid Nabli - Mohamed Amine Mannai - Imène Marai - Chokri Ben Noomen - Bilel Ajaoui.

2020T01138APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association "Bushido Budokan et sports individuels de Zaghouan

Siège social : Complexe de Jeunes Zaghouan

Objectif : Développer les capacités mentales et physiques de l'enfant et hisser le drapeau national dans les forums internationaux

Président : Hassib Ben Chahla

Secrétaire Général : Aziz Ben Chahla

Trésorier : Naim Ben Chahla.

2020R02512APSF1

Constitution du syndic

«LE CAP MER»

En vertu de procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du syndic des copropriétaires de la Résidence LE CAP du 23/02/2020 enregistré à la recette des finances de Nabeul sous le numéro 20703065 quittance numéro M054804 le 7/10/2020, il a été élu Rafik Gorrab président, Sondes Khmiri trésorière, Mohamed Hajjar secrétaire général, Najla Bouchikh membre et Amine Bakkar membre.

2020R02552APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Amicale des Cadres et Agents de la Société Régionale de Transport de Béja.

Adresse : Société Régionale de transport de Béja - 06 Avenue de l'environnement Béja 9000.

Objectifs :

- Promouvoir les relations entre les agents de la Société de Transport de Béja.

- Améliorer les affaires sociales au profit des adhérents.

- Honoration des adhérents de l'Amicale et de leurs enfants

- La coopération avec les autres Amicales en Tunisie.

Membres du comité directeur :

- Lotfi Yakoubi : Président

- Adel Ghanmi : Secrétaire général

- Amira Guesmi : Trésorerie.

2020R02555APSF1

Constitution d'une association

Nom : ASSOCIATION D'ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT MUNICIPALE EL MOUROUJ

Siège : Rue 20 Mars résidence El Bousten 2 El Mourouj5 Ben Arous.

Objectif :

1) Aider à soutenir les efforts municipaux dans les domaines de ses interventions en aidant à communiquer avec les citoyens et en organisant des rencontres et des campagnes de sensibilisation dans tous les domaines du travail municipal.

2) Participer à la prise en charge de l'aspect culturel des municipaux en organisant des manifestations culturelles, seules ou en partenariat avec d'autres communes et associations intéressées par les affaires municipales.

4) Contribuer à encadrer les adhérents sur le plan social, culturel et Divertissant

5) Travailler pour soutenir le travail municipal en honorant les agents et employés municipaux afin de les

motiver à faire plus d'efforts et à donner à l'avancement du travail municipal

6) Aider à soutenir les efforts de la municipalité pour instaurer une culture environnementale et sociale

7) Aider à soutenir les programmes municipaux dans les domaines du développement durable.

Membres :

Président : Bel Hajala Mohamed Mourad

Vice-présidente : Ganzoui Souhir

Trésorier : Sghaier Hédi

Secrétaire général : Drissi Anouar.

2020R02563APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Amid Vision

Objectif : à caractère générale

Objet : Contribuer à diffuser la culture des droits humains et citoyenneté et de la démocratie et la gouvernance locale et l'ancrage les objectifs de développement durable

Siège social : Le vieux village de Sidi Bouzid 9100

Président : Jihed Zinoubi

Secrétaire général : Miled Hamdi

Trésorier : Akram Zinoubi.

2020R02599APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association des éducateurs, parents et anciens élèves de l'école Mostakbil Ezzouhour Sousse

Objet : bénévolat social

But : Soutenir les efforts de l'état dans l'infrastructure

Améliorer et consolider la vie scolaire

Déclaration et date du dépôt : 10 octobre 2019

Président : Mohamed Amine Omri

Secrétaire Générale : Naima Almasoudi

Trésorier : Faiçel Mhamdi.

2020S01183APSF1

Constitution d'un syndicat des propriétaires

Suivant PV de l'assemblée constitutive en date du 22/8/2020, déposé à la municipalité de Hergla le 18/11/2020 et enregistré à la recette des finances de Sidi Bou Ali le 10/11/2020 sous le n°20000157 et Quittance M020333, il a été mentionné la création du syndicat et l'élection de comité du syndicat des propriétaires de la résidence «NARJESS 2», sise à lotissement AFH HERGLA et qui se compose de :

Président : Mr Zouhaier Slama

Trésorier : Mr Mahmoud Ben Hmida

Secrétaire Générale : Mme Aissaoui Malika.

2020S01284APSF1

Constitution d'une association

Il a été constitué une Association humanitaire sociale sous le nom «Association des amis d'OLOF PALME pour la défense des droits des pauvres, des opprimés et des femmes dans le monde»

Adresse : 13 rue Ibn Zaydoun cité Ezzahra Bouhssina - Sousse.

Objet :

- Contribuer à l'identification de droits des pauvres, des opprimés et des femmes dans le monde.

- Contribuer à l'identification de la cause des femmes et des enfants dans le monde.

- Contribuer à la préservation de l'environnement et de milieu naturel.

- Contribuer à la documentation de patrimoine historique des peuples à travers le monde.

Membres :

Abdelkarime Ibn Dherir : Président

Amani Maki : Vice président

Kamel Cherni : Porte Parole

Mohamed Jelassi : Relations Publiques

Wassila Guiga : Secrétaire Générale

Latifa Ben Mohamed : Trésorière.

2020402247APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association pour la citoyenneté et le développement à Ras Jebel

Adresse : Rue Yasser Arafat Ras Jebel Bizerte : 7070

Corps Administratif :

Président : Limame Ahmed

Vice Présidente : Kraiem Henda

Trésorière : Ben Rhima Hamida

Trésorier Assistant : Kraiem Hamza

Secrétaire Général : Mrabet Rayan.

Objectifs :

- Contribuer à la préservation du patrimoine local et à la réalisation d'activités culturelles.

- Renforcer le sentiment d'appartenance et de citoyenneté et inculquer la notion de bénévolat.

- Encourager la prise de conscience écologique et sanitaire.

- Contribuer au développement local.

2020402379APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Tunisienne de Chirurgie Génitale

Son objet : l'assistance humaine et l'intervention dans tous les domaines médicaux nécessitant une intervention médicale et une chirurgie plastique des organes reproducteurs

Ses objectifs Connaissance, sensibilisation et identification des cas qui nécessitent cette compétence. Cherchant à développer la médecine et la chirurgie plastique des organes sexuels des organes sexuels. Motiver une personne à se réconcilier avec elle-même, renforcer sa confiance en soi et la pousser vers l'amour de la vie.

L'instance dirigeante Président : Dr. Mohammed Badis Al-Shenoufi

Vice-président : Dr. Fawzi Al-Khalfawi

Secrétaire général : Dr. Hussein Abouda

Secrétaire général adjoint : Dr. Bali Chedi

Trésorière : Dr. Fatma Loukil Ep Smaoui

Trésorière adjointe : Dr. Delila Boslimi

Son siège social : 26 Résidence Riad Buhaira au bord du Lac 1.

2020402421APSF1

Constitution de Syndic des Copropriétaires

Suivant procès-verbal de l'assemblée constitution en date du 7/3/2020 déposé à la municipalité de Soukra le 14/5/2020 enregistré la recette des finances à Borj Louzir le 18/11/2020 sous le n° de Quittance M052603 et registre sous le n°20702915 et suite à la décision de la présidente de la municipalité de la Soukra le 24/6/2020 il a été constitué le syndic des propriétaires de la Résidence Khadija sise à la rue Jawdat el Hayet Chotrana 1 la Soukra et nommer les membres :

Président : Mr Zeher Drira

Trésorier : Mr Seifeddine May

Secrétaire Général : Mr Aymen Awadh

Membres : Mr Moez Ben Amor, Mme Rabeb May, Mr Amine Nakbi.

2020402427APSF1

Homologation de résolutions

Syndicat Résidence

AHMED CITE WAFA NABEUL

Suivant PV de l'assemblée du 17/10/2020 enregistré à la recette des finances Nabeul sous le n° 20001810 quittance n° M068244

Il a été décidé l'acceptation de la démission de madame Thouraya Bouhajba et la remplacé par Sonia Ben Ammar.

Président : Mohamed Miraoui

Secrétaire générale : Chiraz Boukhris

Trésorière : Sonia Ben Ammar.

2020R02571APSF2

Renouvellement d'un syndic

En vertu du procès-verbal du renouvellement du syndicat des copropriétaires enregistré à la recette des finances de La Goulette sous le n°82452 et enregistrement n°860 en date du 4 novembre 2020.

Les copropriétaires de la Résidence ARENA au Jardins de Carthage se sont réunis et élus le bureau syndical suivant :

Messieurs,

Bouraoui Fakhreddine : Président

Lahbibi Sahbi : Trésorier

Rezgui Noureddine : Secrétaire Général seul porte parole du comite de syndic et responsable des affaires juridiques et conflits avec le promoteur.

Kettata Zied : Membre

Bouker Meryem : Membre

Ben Khelil Hatem : Membre

Fateh Mehrzi : Membre.

2020R02585APSF2

Constitution d'un nouveau syndic

En vertu du procès-verbal de la réunion extraordinaire des propriétaires du complexe médical «GHADA» du 23 novembre 2019 enregistré à la recette des finances de Mahdia le 6 décembre 2019 sous le n°19704062 quittance n°61814 et déposé à la municipalité de Mahdia le 11 décembre 2019 est constitué un nouveau syndic des propriétaires du complexe médical «GHADA» sis à l'avenue Taieb Mhiri Mahdia et composé de :

- Président : Docteur Abdelkader Amouri

- Trésorier : Docteur Chokri Chouchane

- Trésorier Adjoint : Docteur Afif Zouari

- Membre : Docteur Abdelaziz Mehdi

- Membre : Docteur Nizar Zammel.

2020X01658APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente à l'enchère publique en vertu d'une saisie immobilière

Sur un immeuble immatriculé

Bureau Maître Ltaief Boughanmi

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Bourguiba - Béja

Le saisissant : Bechir Zouabi, Agriculteur, demeurant Nchima, délégation de Thibar gouvernorat de Béja.

L'avocat poursuivant : Maître Ltaief Boughanmi, Avocat à la cour de cassation son bureau sis à l'avenue Habib Bourguiba, Béja, Matricule fiscal n°100591/T, agissant pour le compte du saisissant dans le cadre de ses poursuites pour vendre l'immeuble immatriculé à l'enchère publique.

Le saisi : Tahar Ben Hfaiedh Ben Ali Ifi, ouvrier, demeurant Cité Ibn Khaldoun Thibar, Béja.

L'immeuble objet de la saisie : La totalité des quotes parts propriété du saisi Tahar Ifi soit 393 parts de la propriété dénommée "Saint Joseph de Thibar 1" objet du titre foncier n°13078 Beja répartie en 16663200 parts ayant une superficie totale de 16663200 mètres carrés située au nord Kef Graa gouvernorat de Béja. Une terre agricole composée de deux maisons jointes composées chacune de pièces, une cuisine, des toilettes sur lesquelles est bâtît un 1er étage inachevé et 2ème étage inachevé, à l'ouest une Rue et nord la chaussée publique reliant Thibar Téboursouk et Béja.

Le prix d'ouverture : la somme d'ouverture de l'immeuble saisi est arrêtée à quatre cent quatre et deux cent cinquante million de dinars (404.250.000 dinars) suivant le

rapport de l'expert Monsieur Mohamed Lotfi Kamazni daté du 13/3/2020 établit sur ordonnance sur requête n°39248 datée du 13/3/2020 émise par le président du tribunal de 1ère instance de Béja assigné le 27/5/2020 sous le n°6864 et le 19/3/2020 sous le n°6831.

Date de l'adjudication, l'heure et le tribunal compétent : l'adjudication sera effectuée le jeudi 31/12/2020 à partir de 9 h du matin, à la chambre des ventes immobilières du tribunal de 1ère instance de Beja, sise à l'avenue Habib, Béja.

Les conditions de visite de l'immeuble saisi : Il est possible de visiter l'immeuble objet du saisi tout au long de la semaine de 9h du matin jusqu'à 17 h de l'après midi.

2020R02566VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Anis Ben Mouldi

Avocat à la cour, Rézig Centre bloc D 2ème étage Sidi Rézig Mégrine

Tél : 98.359.694

Fax : 71.425.495

Poursuivant : LA SOCIETE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT DE CREANCES, représentée aux fins des présentes par son Directeur Général, demeurant à son siège social : au n°52 Avenue Habib Bourguiba Tunis, en sa qualité de créancier hypothécaire.

Partie saisie : Mohamed Ben Youssef Ferjaoui, gérant de société, titulaire de la CIN n°00568495, demeurant à l'avenue 07 novembre n°05 Denden, en sa qualité de débiteur hypothécaire.

Avocat du poursuivant : Maître Anis Ben Mouldi, Avocat à la cour, Rézig Centre bloc D 2ème étage Sidi Rézig Mégrine.

Immeuble saisi : Il s'agit de la totalité de l'immeuble objet du T.F. n°4539 Manouba dénommé «manzil Dalila» consistant en un terrain d'une superficie de 407 m² sis à l'avenue 7 Novembre n°05 Denden sur lequel est édifiée une construction commerciale et d'habitation composée :

- D'un rez-de-chaussée comprenant une façade commerciale constituée de deux locaux d'une superficie totale de 42 m² environ et un troisième d'une superficie de 52 m² environ. Et une habitation, située à l'arrière, d'une superficie couverte d'environ 146 m² composée d'une petite véranda, d'un hall, d'un salon, d'un salon, salle à manger, d'une cuisine, d'une salle d'eau, d'une terrasse et d'un espace nu.

- D'un étage indépendant d'une superficie couverte de 189 m² environ composé d'un hall, de cinq chambres, un bureau et d'une salle de bain.

Mise à prix : fixée après rabaissement à 747.050,000 Dinars, sans les frais.

La visite de l'immeuble : Tous les jours. Pour de plus amples informations, prendre connaissance du cahier des charges générales déposé au greffe du tribunal de première instance de la Manouba et à l'étude de l'Avocat poursuivant.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mercredi 30 décembre 2020 à partir de 9 heures à la chambre des criées du Tribunal de première Instance de la Manouba.

Observations : L'enchérissement ne peut avoir lieu qu'après consignation au moins du tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations ou présentation d'un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable et présentation des autorisations administratives nécessaires pour ceux qui y sont soumis.

2020R02587VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Brahmi Noureddine Ben Ahmed

Avocat

Av. Habib Bourguiba Ksar Helel

Tel/Fax : 73472278

Il sera procédé le mercredi 23/12/2020 à 8 h 30 au tribunal de 1ère instance de Monastir à la vente de l'immeuble ci-dessous :

Poursuivant : Chetwi Helmi Ben Bannour ; Guobguob Sihem Bent Bechir demeurant à Ksar Hellel ; Monastir.

Poursuivit : 1) Héritiers Chetwi Mohamed : Samir ; Samira ; Sami ; Kabil ; Souad ; Yemen ; Sabri ; Kawthar et Insaf demeurants à Ksar Hellel Monastir 2)- Héritiers Chetwi Bchira Bent Mohamed : Badri ; Sendah ; Mouna et Fourat Mimouna demeurants à la rue Union Magrébine Ksar Hellel Monastir

Immeuble à vendre : Maison traditionnelle sise au quartier Eljebel rue Ettahrir ; Ksar Hellal d'une superficie de quatre vingt m² (80 m²) constitué; 2 chambres; salle de bain; cuisine et hall; délimite au : Ouest et Nord par Njima ; Est par rue Ettahrir dès l'ouverture et Sud par Dimassi Fethia.

Prix d ouverture : trente quatre mille dinars (34000.000 d).

Observation:

- Pour la consultation de cahier de charge contacter le greffe du tribunal de première instance de Monastir ou l'avocat poursuivant.

- La visite de l'immeuble se fait chaque jour.

- La participation aux enchères n'est possible que par l'intermédiaire d'un avocat après consignation du 1/3 du montant de la mise à prix ci-dessus indiqué ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'un cautionnement bancaire.

2020S01279VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière après rabaissement de prix de 40 %

Partie poursuivante : La SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE Société anonyme immatriculée au Registre du Commerce sous le numéro B182331996

En la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à la rue Hédi Nouira Tunis. Direction régionale sise à 14 Janvier Hammam Sousse.

Partie saisie : la société Ali Youssef et fils, débiteur hypothécaire, société à responsabilité limitée, inscrite au registre de commerce du tribunal de première instance de Sousse sous le numéro B115962001, dont le siège social est à Msaken, n°112 rue 1er juin 1955.

Avocat poursuivant : Maître Hatem Doura, avocat à la cour, domicilié à la route de Tunis Khézema Ouest 4071 immeuble Badr, Bloc B. 4ème étage, matricule fiscal n°798398-S.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité de la propriété sise à Msaken gouvernorat de Sousse d'une superficie de 2327 m², objet du titre foncier n°113343 Sousse dénommé «GHARS BOUJNEH».

Mise à prix : la mise à prix est fixée à la somme de cinq cent vingt six mille cent cinquante dinars (526.150.000 DT) il y avait un rabaissement de prix de 40 % et le nouveau prix est fixé à trois cent quinze mille six cent quatre vingt dix dinars (315.690.000 DT) auquel s'ajoutent les frais d'adjudication fixés à deux mille quatre cent vingt quatre dinars 318 millimes (2.424.318 DT) et les nouveaux frais.

Observations : Ne peuvent enchérir que les personnes qui ont constitué un Avocat, consigné le tiers de la mise à prix ou présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable représentant ce montant.

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu jeudi le 17/12/2020 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse.

Conditions de visite des lieux : Les jours ouvrables de 9 h à 17 h

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'Etude de Maître Hatem Doura Avocat poursuivant ou au greffe du Tribunal de Première Instance de Sousse pour prendre connaissance du cahier des charges.

2020S01286VEPA1

Vente aux enchères publiques

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous mentionné le Mercredi 30/12/2020 à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Monastir à 9h du matin dans son prétoire habituel.

L'Avocat poursuivant : Maître Ahmed Laouiti Place Leader Cité Trabelsia Monastir MF : 646195 Q/P/M/000.

Le poursuivant : La Banque de l'habitat (S.A) représentée par son Président Directeur Général, ayant son siège social à l'Avenue Mohamed V Tunis MF : 24588 W/P/M/000

Contre : 1) Héritiers Fatma El Mili (Créancier Principal) ; Mohamed El Assad Ben Abderahmen - Anouar Ben Abderahmen - Sonya Charfeddine - Mondher Charfeddine - Hayet Charfeddine - Fatma Charfeddine - Abdelkrim Charfeddine.

2) Mohamed El Assad Ben Abderahmen (en sa qualité de caution réelle solidaire et hypothécaire) Demeurant tous à la rue Nebhana Bouhjar gouvernorat Monastir.

Immeuble mis en adjudication : L'immeuble nommé «Dar Essada» du titre foncier n°16794 Monastir appartenant au cautionnaire solidaire composé d'une seule parcelle dont la superficie totale de 406 m², à usage d'habitation correspondant à une maison en cour de construction au premier étage et un studio au rez-de-chaussée sise à Bouhjar délégation Lamta Sayada Bouhjar Gouvernorat de Monastir.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 189.467.000 DT outre les frais de poursuite.

Les charges : Une hypothèque volontaire à hauteur de 20.000.000 inscrite le 19-5-1999 (Vol 2 n°297) au profit de la BIAT.

Une hypothèque volontaire à hauteur de 33.000.000 inscrite le 13-3-2000 (Vol 4 n°92) au profit de la BIAT Une hypothèque volontaire à hauteur de 10.000.000 inscrite le 23-11-2000 (Vol 4 n°532) au profit de la BIAT.

Commandement saisie immobilière inscrite le 11-11-2019 au profit de la BIAT.

Visite de l'immeuble : Chaque jour, et pour plus d'information consulter le cahier de charge déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Participation aux enchères : Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2020S01295VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie Immobilière

Le créancier saisissant : Makram Ben Salah Wérda, titulaire de la C.I.N n°08765994, demeurant à la route Gabès cité Ettouta Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Adel Messedi, avocat à la cassation étude sise à la rue Abou el Kacem Chebbi Immeuble Elyssa Centre Sfax.

Débiteur saisi : Mourad Ben Salah Wérda, titulaire de la C.I.N n°05380307, demeurant à la route Gabès klm 7 Zenket Mezghani, rue Monji Slim Sfax.

L'immeuble saisi : La totalité d'une parcelle sise à la route de Gabès km 7 Sfax, Zenket Mezghanni, Avenue Ghana, Sfax, d'une superficie de 451,82 m², renfermant une villa de 113,75 m² composé de 3 pièces, un w.c, une salle de bain, une cuisine et 2 vérandas, un garage de 38 m² au coin Nord Est avec W.C, et au coin Nord Ouest un débarras. Cet immeuble est limité au sud par Mansour Mtibaa et actuellement Moncef Ben Issa, à l'Est une piste de 6 mètres ou se trouve l'entrée, au Nord Chedly Abdennader.

La mise à prix : Fixée à deux cents dix mille dinars 210.000 D selon l'estimation de l'expert Jamil Bellaaj, en plus des frais de justice.

Date et lieu de l'adjudication : le mercredi 30 décembre 2020 à la salle des criées du tribunal de 1ère Instance de Sfax 2 à partir de 9 heures.

Toute personne intéressée peut rendre visite à l'immeuble pendant tous les jours et consulter le cahier des charges déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax 2 ou à l'étude de l'avocat poursuivant sise rue Abou El Kacem Chebbi Elyssa Centre Sfax.

Tout adjudicataire doit cautionner le tiers (1/3) de la mise à prix ou présentation d'un chèque certifié.

2020X01656VEPA1

Vente d'un fonds de commerce

Le sieur Zouari Morched Huissier Principal judiciaire à Sfax informe qu'en vertu du jugement n°9407 du 3/12/2019 issu du tribunal de première instance de Sfax sur demande de Monsieur Dami Semi situé son lieu choisi chez Sté de Recouvrement des Créances AL INEYA situé Av. Habib Bourguiba im INTILEKA 2 Sfax, a été décidé la vente du fonds de commerce sujet de la saisie exécutoire à l'encontre de Sté LES EPICES DU SUD Rue 18 Janvier n°56 Sfax dont son activité est vente et préparation des épices.

Sa superficie est de 71.00 m² avec tous ses composants matériels et moraux et pour le dernier acheteur.

Prix de l'ouverture : 11.700.000 DT.

Date et lieu de la vente : Lundi le 28/12/2020 à dix heures du matin au lieu de la vente du fonds de commerce.

Il vous est possible de voir le cahier de charges chez l'Huissier judiciaire ci-dessus mentionné. Aussi il vous est possible de voir le lieu du fonds de commerce durant tous les jours de la semaine pendant les horaires administratifs.

Les dépenses : L'acheteur qui aura l'adjudication, supporte les dépenses procès-verbaux rédigés en vertu de l'exécution de jugement ci-dessus mentionné ainsi que les dépenses d'enregistrement du procès-verbal de la dite vente et de publication de celle-ci, ces dépenses seront proclamées le jour même de l'adjudication lors de leurs précisions d'un façon définitive.

Note : Il n'est possible d'adhérer aux enchères publiques qu'aux personnes ont dument présenté un chèque certifié d'un montant s'élevant à 3.900.000 DT auprès de l'Huissier judiciaire ci-dessus mentionné. Il n'est aussi possible d'adjuger que les personnes qui ont présenté tout le montant et les dépenses par un chèque certifié de l'existence de la provision ou par virement bancaire au compte client. Le vendeur est libéré présenter les notifications survenues à l'article 190 du journal de commerce concernant les opérations commerciales et les bénéfices des trois dernières années financières.

Pour de plus amples informations, prière contacter l'Huissier de justice principal Maître Zouari Morched à son cabinet situé à l'Avenue Habib Bourguiba Im intilaka 2 Sfax 3ème étage ou bien par téléphones 74 225 584 - 98 413 557.

2020X01660VEPA1

Vente aux enchères publiques à la suite d'une saisie Immobilière

Cabinet de Maître Ayedi Abdelfettah

Avocat 2 avenue Léopold Senghor - Sfax

Partie poursuivante : Moncef Al Rekik, dont le siège est à avenue Gamal Abdel Nasser Al Mahres, Sfax, Domicile élu Cabinet de Maitre Ayedi Abdelfattah ,2éme rue de Léopold Senghor Immeuble Idris Sfax, en tant que avocat poursuivant

Partie saisie : Khalil bin Al-Hadi Al-Ghidaoui, son domicile est à la route de l'Aéroport, km 4, quartier Al-Bahri, 1, et aussi sur la route d'Al Ain, km 6, Qasas, 20 mars, El Ain, Sfax, domicile élu cabinet de maître Haithem Majedi 12 avenue patrice Lumumba quatrième étage n°28 Sfax.

L'immeuble destiné à vendre selon le procès de saisie n°5529 du 23/9/2020 toute la hauteur tribale ouverte au premier étage de l'immeuble surélevé sur un terrain constructible d'une superficie couverte de 195 m situé sur la route de l'aéroport km 4 district de Bahri 1 Sfax délimité de la qibla Al-Fathi Kamal, de l'est, Othman Bouaziz, de l'ouest, Sabah Kamal et entrée, et de la zone couverte d'Al-Jouf Rafiq Kamal, dont la zone couverte est de 195, un mètre carré comprend une véranda tribale orientale, une spacieuse réception, un couloir, 3 chambres, une cabine de douche et une chambre de repos, toutes équipées de murs en porcelaine et d'un balcon ouest. Ses portes et fenêtres sont en bois, et il est alimenté en lumière électrique et en eau potable.

Prix d'ouverture : Déterminez le prix d'ouverture de tous les biens décrits ci-dessus et de cent vingt-six mille dinars (126 000 000 d) selon l'estimation de l'expert Saleh al-Ghribi, en plus des frais déterminés le jour de la séance Tibet.

Date et lieu de la vente : La vente de ce qui précède aura lieu aux enchères publiques dans la salle des ventes immobilières du Tribunal de première instance de Sfax 2 situé au Palais de Justice du troisième arrondissement, Nahj Ahmed Alloulou, près de la Caisse nationale de sécurité sociale, Sfax, le matin du mercredi 30 décembre 2020, à neuf heures du matin et après, et pour participer à la vente aux enchères, un avocat doit être désigné.

2020X01668VEPA1

Vente aux enchères publiques à la suite d'une saisie immobilière

Cabinet de Maître Ayedi Abdelfettah

Avocat

2 avenue Léopold Senghor - Sfax

Partie poursuivante : Moncef Al Rekik, dont le siège est à l'avenue

Gamal Abdel Nasser Al Mahres, Sfax, Domicile élu Cabinet de Maître Ayedi Abdelfettah, 2ème rue de Léopold Senghor immeuble Idris Sfax, en tant que avocat poursuivant.

Partie saisie : Mohammed Aydi en tant que propriétaire de l'immeuble objet de la vente, demeurant dans route Taniour km 1.5.

La propriété à vendre : tout un terrain situé dans le village touristique de Shafar Al Mahres, Sfax, sa superficie d'environ cinq cents mètres carrés, entouré de murs sur ses quatre côtés, et il a deux portes, dont l'une est grande pour entrer dans les voitures et la seconde est petite, qui ouvre un baiser sur une route non goudronnée bordée de quartiers du reste des côtés est, ouest et souterrain sur lequel est érigé un petit bâtiment. La forme d'un studio composé d'un salon et de contour et d'installations (douche et toilettes) et ce bâtiment est équipé d'eau et d'électricité, comme pour le reste du terrain il y a un jardin avec quelques plantations décoratives

Prix d'ouverture : Le prix d'ouverture de tous les biens décrits ci-dessus a été fixé à cent vingt mille dinars (120.000.000 d) selon l'estimation de l'expert Mohsen Ben Hassan Khamakham en plus des frais déterminés le jour de la vente.

Toute personne intéressée par l'adjudication doit consigner le 1/3 du prix par l'intermédiaire d'un avocat.

La visite de l'immeuble peut s'effectuer tous les jours de travail pendant l'horaire administratif pour plus de renseignements contacter le secrétaire de la cour de première instance de Sfax2 ou déposé le cahier des charges dans le bureau de l'avocat poursuivant.

Date de la vente : La vente de ce qui précède aura lieu dans la salle des ventes immobilières du Tribunal de première instance de Sfax 2 situé au Palais de Justice dans le troisième arrondissement, Nahj Ahmed Alloulou près de la Caisse Nationale de sécurité sociale, Sfax, le matin du mercredi 30 décembre de l'année vingt et deux mille (30/12/2020) à neuf heures du matin et plus tard, et pour participer à la vente aux enchères, un avocat doit être désigné.

2020X01669VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, dont le siège social est à Tunis 70/72, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Houda Bent Abdjlil Trabelsi épouse Megdhich CIN 01196128 gérante d'une société domicile élue bureau Maître Kammoun avocat à la cour de cassation sis à 27 rue Haffouz Sfax et à la route de Taniour km2 impasse l'école Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

Les immeubles saisis :

1/ L'immeuble dénommé «l'africain» objet du TF n°16400 Sfax consistant en un appartement au 1er étage d'un immeuble composé de 3 étages sis à l'avenue Hédi Chaker et avenue Habib Thameur Sfax d'où son entrée contenant une grande salle, 3 chambres, une cuisine, une toilette, 3 balcons d'une contenance de 93 m² avec les parts indivises soient 93/710 qui leurs reviennent dans le TF n°252367.

2/ L'immeuble dénommé «elmanar M397» objet du TF n°16807 Sfax avec les parts indivises soient 8/5000 reviennent dans le TF n°249952 consistant en un boutique au 2ème étage de complexe Elmanar Bab Bhar Sfax contenant une vitrine en verre et en aluminium du coté et une vitrine en verre et en aluminium du coté ouest d'une contenance de 10m² équipé en électricité, son état et ses équipements est moyen.

Mise à prix :

L'immeuble dénommé "l'africain" objet du TF n°16400 Sfax (83.000.000) frais en sus.

L'immeuble dénommé "elmanar M397" objet du TF n°16807 Sfax (12.000.000) frais en sus.

Total : 95.000.000 dt

La date et lieu de la vente : le 28/12/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de sfax.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X01678VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitatlah Adel

Avocat Rue Salem Harzallah Imm. Banque

du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, dont le siège social est à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Abdelhamid Ben Hsin Alaya CIN 05822626 demeurant à l'avenue de la Liberté Ghannouch Gabès.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «Dalila» objet du TF n°110273 Sfax d'une contenance de 42615 m² sis à 8 km

de la délégation de Ghrayba et à 3 km de la route enrobée via des pistes cahoteuse consistant en un terrain de forme oblique son niveau est haut et non plat situé au pied de la montagne et les ruisseaux de vallées, sa position est pauvre et loin de l'électricité et l'eau potable au coté est existe une piste et des barrières de sable, la terre est plein de pierre de différents tailles, les terrains adjacent du coté ouest sont complantes par quelques oliviers et autres arbres.

Il est délimité du coté est par la parcelle n°68, 79 et 80, du coté ouest par la parcelle n°81, 71 et 82, du coté sud par la parcelle n°68 et du coté nord par la parcelle n°80 et 79.

Mise à prix : (42.615.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 30/12/2020 à partir de 9h du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X01679VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Arab Tunisien Banque (ATB), S.A. RC : B167001997, sise à Tunis, 72/70, avenue Habib Bourguiba, domicile élue chez Arab Debt Recovery (ADR) rue Talleyrand 4ème étage 1002 Tunis.

La partie saisie :

Kamel Ben Mohamed Ben Ali Elissi commerçant CIN 04061651, RC : A160992000 demeurant à la rue la grande mosquée n°72 Menzel Nour 5022 Monastir.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble consistant en un terrain de forme rectangulaire sis dans la zone communale Menzel Nour connue par wed Youssef Khouja et précisément à la rue 18 Janvier Monastir d'une forme rectangulaire d'une contenance de 180m², mesuré du coté ouest est 7.90 mètres et du coté nord sud 22.80 mètres délimité du coté sud par Monjia Slema, du coté nord par Mohamed Elarbi et du coté ouest par une route de 8 mètres de largeur.

Mise à prix : (27.600.000 dt) après la réduction du prix de 40%.

La date et lieu de la vente : le 30/12/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Monastir.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Monastir où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X01680VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Hamadi Ben Mohamed Ben Taher Ben Elbey, transporteur CIN 08410569 demeurant à la route Gremda km 3.5 sidi Abbes Sfax, route Gremda km 6 rue Hédi Cheker Sfax

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à la route de Gremda km 6 avenue Hédi Cheker Gremda Sfax délimité du coté sud par Raja Miledi et avenue Hédi Cheker d'où son entrée, du coté est Feki, du coté nord Chakroun et du coté ouest un voisin d'une contenance de 336 m² contient une villa d'une superficie couverte 109 m² composée de deux chambres à coucher, un hall, une cuisine, une toilette, un véranda, il contient un garage adjacent à la villa d'une superficie couverte de 25.88 m².

Mise à prix : (94.800.000) après la réduction du prix de 40%.

La date et lieu de la vente : le 30/12/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de sfax2

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par

l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X01681VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Société «sofoco», S.A.R.L. RC : B17313997, MF 0043592Y siège social à la route Lafrane km 5.5 BP n°56 Sidi Abbes.

2/ à la route de Gremda k9.5 Awebed Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à la route de Gremda km9 Sfax consistant en un terrain clôturé sur lequel est édifiée une construction de deux étages répartie en 2 parties d'une contenance de 2317 m² délimité du coté sud par Frikha et Jarraya, du coté nord par Ben Abdallah et Frikha, du coté est par Ahmed Trigui et son entrée et Mohamed Feki et du coté ouest par Farhat Bedoui d'un coté et par Frikha d'un autre coté.

La partie est exploitée comme une administration de l'usine composée de deux étages :

Le rez-de-chaussée contenant une salle de réception, un couloir, un bureau de directeur, un bureau du chef de l'atelier et une salle de conception, 2 toilettes, une cuisine, la salle de réception le sol en parquet, le couloir et les bureaux en carrelage marbré et les toilettes parterre d'une superficie couverte de 170 m².

Le 1er étage contenant une salle d'attente, un bureau de directeur, 3 bureaux une toilette, une cuisine, le sol des bureaux en carrelage marbré, la salle d'eau et la cuisine en parterre et la salle d'attente en parquet, le toit en staff, les fenêtres en aluminium, michlère et protégés par le fer forgé, d'une superficie couverte de 167m².

La partie ouest est exploitée comme un atelier de couture composé de deux étages :

Le rez-de-chaussée contenant une grande salle de couture, une salle de conception, une salle de finition, salle de repassage, salle de stockage, un couloir, un magasin, un bureau, des escaliers menant au 1er étage d'une superficie couverte de 480m².

Le 1er étage contenant une salle de conception, une salle de couture, des escaliers menant au 2ème étage, une salle de stockage et une toilette d'une superficie totale de 472 m².

Un espace pour les ouvriers, une loge gardien, une suite pour le directeur.

L'espace des ouvriers au coté sud est de l'immeuble une grande salle d'où une partie est exploité comme un vestiaire, une cuisine, 3 toilettes et des laves mains d'une superficie couverte de 144 m².

La suite du directeur consiste en une salle à manger, une cuisine, une toilette d'une superficie couverte de 23 m².

Il existe en coté sud un jardin.

Mise à prix : (870.000.000) après la réduction du prix du 40%.

La date et lieu de la vente : le 30/12/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X01682VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

Suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tel : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société anonyme représentée par son directeur général, inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant à sfax jadida, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : Chiheb Ben Salem Chaari (débiteur hypothécaire) titulaire de la CIN n°05237989 y demeurant à la Route Menzel Chaker Km7 huilerie Salem Chaari Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite d'un Commandement valant saisie immobilière fait par l'huissier Mimoun Moalla sous le n°29695 le 18/8/2020 et inscrit au titre Foncier n°58070 Sfax le 31/8/2020 vol Sfax 2020/02 sous n°1971 sur la totalité de la propriété enregistrée objet de titre Foncier 58070 Sfax nommé *Kaida* sise à la Route Afrane Km8 au bord et au coin de 2 "Zanka"' Sfax représentée par une parcelle du terrain réservée à l'habitation de superficie est de 1285 m² ou existe au centre une villa à deux étages et du coté "" nord ouest

existe une construction secondaire, la superficie totale couverte de villa est de 408 m² qui contient deux étages : Rdc et étage.

- RDC : Sa superficie couverte est de 262 m² qui contient deux parties.

La première partie de superficie couverte est de 180 m² qui contient salle de réception, hall, séjour et cuisine non inachevée et wc.

La deuxième partie de superficie couverte est de 82 m², du coté Est se trouve 2 portes coulissantes pour garer deux voitures, du coté nord se trouve un coin de repas et placard mural et du coté sud ouest se trouve wc et citerne pour recueillir les eaux pluviales.

- L'étage est de superficie couverte est de 146 m² qui contient suite parentale superposée le coté sud du deuxième partie précité qui se compose : Chambre à coucher, salle de bain équipée hall, 3 chambres et salle de bain inachevée et non équipée.

Construction secondaire de superficie est de 57 m² se trouve au coin nord ouest de la propriété, ouverture Est, qui contient salle où se trouve placard mural, coin de repas, chambre, débarras ouverte sur allée et des bancs en construction.

Les limites de la propriété : du Sud entrée de l'est entrée, de l'ouest Abderrazek Wali et du nord les héritiers Mustapha Wali.

Les hypothèques qui grèvent l'immeuble :

- Hypothèque d'un montant 300.000.000D sur toute la propriété inscrite le 28/3/2013 (vol Sfax 2013/02 n°444) au profit ATB.

- Hypothèque d'un montant 300.000.000 D sur toute la propriété inscrite le 19/1/2015 (vol Sfax 2015/02 n°107) au profit ATB.

- Privilège au profit du trésor public d'un montant 109.436.661 D sur toute la propriété inscrite le 22/11/2016 (vol 2016/01 n°10411).

- Commandement valant saisie immobilière au profit du saisissant inscrit le 31/8/2020 (vol Sfax 2020/02 sous n°1971).

Mise à prix : est fixé à sept cent cinq milles Dinars (705.000.0000) terre et construction outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : Aura lieu le mercredi le 23 décembre 2020 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax2, sise Zone 3,4 Rue Ahmed Aloulou prés de CNSS Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix est de 235.000.0000 par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

2020X01685VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Maître Hajlaoui Anouar

Avocat à la cour de cassation

Partie poursuivante :

BEST LEASE, société anonyme, RC : B132611999 Tunis, siège social : 54, avenue Charles Nicolle mutuelle ville 1002 Tunis, domicile élu : Etude de son avocat Maître Hajlaoui Anouar sise à l'avenue 20 Mars n°20, centre Bargaoui, bureau n°6, Bab Saadoun 1 Tunis.

Parties saisies :

- Fraj Ben Lazhar Ben Haj Ali Wannassi titulaire de la carte d'Identité nationale n°04201124.

- Hafedh Ben Mohamed Dhrif Basdouri titulaire da la carte d'Identité nationale n°05987796.

Tous les deux demeurant à : Sidi Ali Ben Aoun, gouvernorat de Sidi Bouzid.

L'avocat poursuivant :

Maître Hajlaoui Anouar avocat à la cour de cassation - 20 Avenue 20 Mars, Centre Bargaoui, bureau n °6 - Bab Saadoun Tunis.

Propriété saisie :

La totalité de la propriété dite «INES» objet du titre foncier n°15238 Sidi Bouzid située à Sidi Ali Ben Aoun (Henchir Sabra) gouvernorat de Sidi Bouzid, d'une superficie de 54 hectares 91 ares 34 centiares, terrain agricole se composant de 5 parcelles (1, 2, 3, 4, 5)

- 1ère parcelle : parcelle de terrain agricole d'une superficie de 26.0513 hectares plantée de plante pluviale sur une superficie de 20.0513 hectares et le reste (6 hectares) planté de figue da barbarie.

- 2ème parcelle : une parcelle de terrain agricole située à la même zone d'une superficie de 9.3836 hectares terrain pluviale planté d'oliviers.

- 3ème parcelle : une parcelle située à la même zone d'une superficie de 15.8449 hectares, contenant une chaîne de trituration d'huile d'olive (huilerie) sur une surface de 240 m², équipée de matérielle d'irrigation goutte à goutte et plantée dans une partie d'oliviers, et dans l'autre partie d'amandiers, en pleine production.

- 4ème parcelle : une parcelle de terrain agricole d'une superficie de 0.9291 hectare pluviale plantée d'oliviers.

- 5ème parcelle : une parcelle de terrain agricole irriguée d'une superficie de 2.7045 hectares plantée.

Mise à prix :

Un million sept cent quarante six milles neuf cent cinquante deux dinars (01 746 952dt 000).

Date et lieu de la vente :

Mardi 1 décembre 2020 à partir de 9 H du matin à la salle des criées au tribunal de première instance de Sidi Bouzid.

Visite :

La visite de la propriété peut avoir lieu tous les jours de la semaine.

Pour plus amples renseignements contacter le greffe du tribunal de première Instance de Sidi Bouzid, ou bien le cabinet de l'avocat poursuivant Maître Hajlaoui Anouar.

Tout participant aux enchères doit auparavant consigner le tiers 1/3 de la mise à prix.

2020402301VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Après Ajournement de l'Audience, d'Adjudication et Réduction de la mise à prix de la vente de 40%

Maître Othman Chakroun succédant à Maître Abderrazak Kilani

Avocat Poursuivant CIN n°00586412

de la Société Civile Professionnelle «AVOCATS CONSEILS UNIS» rue 8002, immeuble Espace Tunis, Escalier A, 5ème étage Montplaisir 1002 Tunis

Tél : 71.950.400

Fax : 71.950.370

M.F : 000MA745188T

Poursuivant : L'Arab Tunisien Bank, société Anonyme inscrite au registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°0014161Q, représentée par son Président Directeur Général, siège social 9 rue Hédi Nouira Tunis.

Partie saisie : Monsieur Karim Ben Taoufik Ben Mahmoud Mistiri demeurant à Jammel à la Rue Omezin, gouvernorat de Monastir.

Immeuble objet de la vente :

1) La totalité de l'immeuble objet du TF n°81848 Monastir dénommé KARIM 2 sis à Jammel, Rue Omezin sa délégation gouvernorat de Monastir consistant en un appartement sis au 2èmc étage d'une superficie de 75m² composé de 3 chambres, un hall, une salle de bain et des escaliers. Le propriétaire de l'appartement est propriétaire dans l'indivision dans proportion de 117/39 parts représentant les parts dans l'indivision affecté au dit appartement dans la propriété dénommée «Mohmoud Saïda» objet du TF n°53208 Monastir.

2) La totalité de l'immeuble objet du titre foncier 81847 Monastir dénommé KARIM 1 consistant en un appartement sis au 1er étage d'une superficie totale de 76 m² composé de deux salons et un hall, une salle d'eau, une cuisine, un séchoir et des escaliers. Le propriétaire dé l'appartement est propriétaire dans l'indivision dans proportion de 117/39 représentant les parts dans l'indivision affecté au dit appartement dans la propriété dénommée «Mohmoud Saida» objet du TF n°53208 Monastir.

Mise à prix :

- La mise à prix de l'immeuble objet du TF n°81848 Monastir dénommé KARIM 2 s'élève à cinquante huit mille sept cent cinquante-neuf dinars 999 millimes (58.759, D999).

- La mise à prix de l'immeuble objet du TF n° foncier 81847 Monastir dénommé KARIM 1 s'élève à cinquante-neuf mille cinq cent trente-neuf dinars 999 millimes (59.539, D999).

La mise à prix totale des deux appartements s'élève à cent dix huit mille deux cent quatre vingt dix neuf dinars 998 millimes (118.299,D998).

Date et lieu de la vente : Les enchères auront lieu à la chambre des criées (ventes immobilières) du Tribunal de 1ère instance de Palais de justice de Monastir, le mercredi 30 décembre 2020 (30/12/2020) à 9h du matin et suivante.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble se fait tous les jours aux heures de travail administratif. Nul ne peut se porter enchérisseur que par la constitution d'un avocat et après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix.

2020402417VEPA1

Vente par adjudication

Maître Sahli Ridha avocat auprès de la cour de cassation sis au 14, Rue Belhsan Jrad Ariana (0624935/j/000) annonce que le bien immobilier composé d'un premier étage sis au 64, Rue 4111 Esoumran, Ezouhour, Tunis, composé de 2 pièces, séjour, cuisine et salle d'eau d'une superficie de 90 m carrés.

Approximativement, saisi par Jihen Wertani sans profession, domicilié au cabinet de l'avocat poursuivant mentionné, le bien revenant au dessaisi Mohamed Nourredine Abidi, habitant au 64 Rue 4111 Esoumran Tunis, sera mis en vente par adjudication devant le tribunal de Grande instance Tunis 2, sis à Sidi Hassine - Essijoumi le 28/12/2020 à partir de 9h et le prix d'ouverture est de cent trente et un mille et deux cent cinquante dinars le bien immobilier peut être visité tous les jours ouvrables et pendant les heures de travail.

2020402433VEPA1

Vente d'un fonds de commerce aux enchères publiques

Pour la troisième fois après une réduction de 30%

Etude Maître Fethi Hajji

Huissier, 22 rue de d'Irak Lafayette Tunis

Tél : 71.846.251

MF : 1377214J/A/P/000

L'huissier Fethi Hajji annonce qu'a la date du 29/12/2020 et à partir du 10 h du matin, il serait procédé à la vente d'un fonds de commerce qui consiste en un café moderne exploité sous le nom commercial "Le Régal" comprenant tous ses éléments corporels et incorporels, et ce en vertu de la disposition, d'appel n°16005/18648 prononcé le 19/10/2018 par le tribunal de la cour d'appel de Tunis au profit du créancier poursuivant la Tunisian Saudi Bank (Anciennement Stusid Bank) inscrite au registre de commerce sous le

n°B16641997, et à l'encontre du débiteur, poursuivi Ramzi Nwiwi titulaire de la carte d'identité nationale n°05988256, personne physique inscrite au registre de commerce sous le n° : AQ1158262012 la dite vente serait effectuée au siège du dit fonds de commerce sis au 43 avenue de la Liberté Tunis. La mise à prix est fixée pour la somme de 496.762,560 dinars et l'adjudication serait faite au profit de l'adjudicataire le plus offrant et qui comprend outre le prix de la vente le montant des frais divers payables immédiatement et nul ne peut participer à la mise en vente s'il na pas consigné le 1/10 par chèque certifié qui sera consigné auprès de l'huissier chargé de la dite vente.

Tout participant aux enchères peut consulter le cahier des charges déposé au bureau de l'huissier pendant les horaires administratifs.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien à la date de 25/11/2020.

2020402442VEPA1

Avis aux créanciers

Avis

Cession totale de la société

SOCIETE MEDIMAN

Totalement exportatrice

31 rue de la Libye, Kélibia 8090

M.F : 0856475P/A/M/000

R.C : B154342003

En vertu du jugement rendu par le tribunal de première instance de Nabeul en date 16/10/2020, il a été décidé en premier ressort, l'arrêt de la société du paiement de ses dettes à partir du 10/5/2012, la cession totale de l'entité économique à un tiers et ce en vertu d'un cahier de charges à élaborer par Monsieur Ben Salem Faouzi, dans les 20 jours qui suivent, sous le contrôle du juge commissaire au tribunal de première instance de Nabeul.

2020R02549VEPA2

Avis

En vertu du jugement en référé n°42340 rendu en 2ème ressort par la cour d'Appel de Tunis le 10/7/2020, le Tribunal confirme le jugement en premier ressort rendu par le tribunal de première instance de la Manouba le 18/3/2019 qui déclare la nomination de Mme Khalfi Sihem sise au 19 rue de Libye Lafayette 4ème étage Tunis 1002, en qualité de séquestre pour administrer et gérer le fonds de commerce composé restaurant et un salon de thé exploité au n°2 rue Alakkad la Manouba.

2020402397VEPA2

Décision de clôture des procédures du sequestre

Sur l'immeuble dans l'indivision

Maître Khalfi Sihem en sa qualité de séquestre sur le bien immobilier cité au Lot n°16 rue Salaheddine Ayoubi, Korba - Nabeul en vertu d'une décision judiciaire rendue par le président du tribunal de première instance de Nabeul le 12/11/2015, informe le publique de décision judiciaire rendu le 30/6/2020 déclarant la clôture des procédures de séquestre et la réservation du dossier dans l'archive de la cour après publication légale.

Ce texte constitue un quitus général au liquidateur.

2020402424VEPA2

Décision judiciaire de clôture des procédures

De liquidation héritage

Du défunt Hamadi Ben Mouhamed Elhaj Ali, Asme Ben Elhaj Saleh et Ezinne

Essafi Ben Hamadi Elhaj Ali»

Maître Khalfi Sihem en sa qualité de liquidateur de l'héritage du LES BIENS ET PROPRIETES DU DEFUNT Hamadi Ben Mouhamed Elhaj Ali Asme Ben Elhaj Saleh et Ezinne Essafi Ben Hamadi Elhaj Ali, en vertu de l'ordonnance sur requête n°29311 émanant du tribunal de première instance de Nabeul le 17/8/2016, informe le publique de décision judiciaire rendu le 29/6/2020 déclarant la clôture des procédures de liquidation et la réservation du dossier dans l'archive de la cour après publication légale.

Ce texte constitue un quitus général au liquidateur.

2020402425VEPA2

Clôture de faillite ALJOTEX

Avenue Habib Bourguiba Nabeul

I.U : 0039872Z

Suivant jugement rendu en date du 9 novembre 2020 sous n°35070, le tribunal de première instance de Nabeul a prononcé la clôture de la faillite de la Société ALJOTEX pour insuffisance d'actif et a ordonné au syndic de faillite M Lotfi Khelifi le dépôt du solde y existant à la trésorerie générale de Tunisie et sa distribution entre les créanciers conformément aux dispositions légales, l'inscription de ce jugement au registre national des entreprises et sa publication au journal officiel de République Tunisienne et dans deux journaux dont un en langue arabe.

2020402434VEPA2

Clôture de mission de mandataire de justice

Suite à la décision du Juge commissaire de tribunal de première instance de Grombalia au 3/8//2020 il a été décidé la clôture de mission du mandataire de justice sur l'héritage de Faouzi Chograni (affaire n°115).

2020402441VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIE BOIS

En liquidation

Société anonyme

Au capital de 160.000 D

7, Avenue Habib Bourguiba Tunis Chez le Liquidateur

R.C. : B17361998

M.F : 63 R/A/M/000

CNSS : N°12539-26

Le liquidateur de la Société TUNISIE BOIS (en liquidation) a le plaisir de convoquer les actionnaires en assemblée générale ordinaire pour le jeudi 17 décembre 2020 à 10 Heures au 7, Avenue Habib Bourguiba Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation des états financiers de l'exercice 2019

- Approbation des Etats Financiers de l'exercice 2019

- Lecture du rapport du liquidateur

- Renouvellement du mandat du liquidateur

- Questions diverses.

2020T01143SANB3

Convocation

Stars Innovation & Développement "STARS ID"

SA au capital de : 536 860 DT

Rue des entrepreneurs, Charguia II, Imm Hertz, 2035 - Tunis

Identifiant unique : 1219385Y

Messieurs les actionnaires de la Société Stars Innovation & Développement "STARS ID" société anonyme au capital de 536 860 dinars tunisiens, sont invités à assister à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le vendredi 18 décembre 2020, au siège social de la société, sur convocation du conseil d'administration à l'effet d'examiner les points de l'ordre du jour suivant :

A/ Assemblée générale ordinaire à 10h :

1) Ratification de la tenue tardive de l'assemblée générale relative aux exercices 2018 et 2019

2) Lecture et examen des rapports du conseil d'administration relatifs aux exercices 2018 et 2019

3) Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre des exercices 2018 et 2019.

4) Examen et approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2019.

5) Quitus aux administrateurs au titre des exercices 2018 et 2019.

6) Questions diverses.

7) Pouvoirs pour les formalités.

B/ Assemblée générale extraordinaire à 11h :

1) Examen de la situation financière de la société et perspectives d'avenir.

2) Pouvoirs pour les formalités.

2020T01146SANB3

Société KAWARIS. SA

Au capital de 3 300 000 DT

Siège social : Ferme Sidi Toumi - El Menzeh Beni Khalled 8021

RNE : 0447236 Y

Les actionnaires de la société KAWARIS, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le jeudi 24 décembre 2020 à 11 h au siège de la société - ferme Sidi Toumi Béni Khalled, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Mise à jour des statuts de la société conformément aux dispositions de la loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement et la loi n°2018-52 du 29/10/2018 relative au registre national des entreprises;

2) Pouvoirs pour formalités.

2020R02541SANB3

Société KAWARIS. SA

Au capital de 3 300 000 DT

Siège social : Ferme Sidi Toumi - El Menzeh Beni Khalled 8021

RNE : 0447236 Y

Les actionnaires de la société KAWARIS, sont convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 24 décembre 2020 à 10h au siège de la société - ferme Sidi Toumi Béni Khalled, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et présentation des états financiers clos au 31/8/2020 ;

2) Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31/8/2020 ;

3) Approbation du rapport de gestion et des états financiers arrêtés au 31/8/2020 ;

4) Approbation des conventions réglementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

5) Quitus aux membres du Conseil d'Administration;

6) Affectation du résultat de l'exercice clos au 31/8/2020 ;

7) Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2020/2021 ;

8) Nomination d'administrateurs;

9) Nomination d'un commissaire aux comptes;

10) Déclaration de fonctions;

11) Pouvoirs pour formalités.

2020R02542SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SNACKS TUNISIA S.A

Société anonyme

Au capital de 2.270.000 dinars

Siège social: Z.I de Siliana Gouvernorat de Siliana

I.U : 1222843D

Messieurs les actionnaires de la Société SNACKS TUNISIA, sont invités à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le lundi 21 décembre 2020 à 10 heures au siège social de la société ATD SICAR sis, Rue Lac Léman, Résidence Regency-bloc A- 2ème étage les Berges du Lac, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités de convocation ;

2. Approbation du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'augmentation du capital social de la société et la suppression des droits préférentiels de souscription conformément aux dispositions de l'article 300 du Code des sociétés commerciales

3. Approbation de l'augmentation du capital social de la société et la suppression des droits préférentiels de souscription ;

4. Modification corrélative des statuts

5. Pouvoirs pour accomplir les formalités légales.

2020R02556SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

de la Société d'Investissement du Cap-Bon

Société anonyme

Au capital de 4 000 000 Dinars - RNE N° 0039922R

Siège social : Immeuble la Jarre - Nabeul

Messieurs les actionnaires de la Société d'Investissement du Cap-Bon sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 18/12/2020 à 10 heures au siège de la Société sis à l'Immeuble la Jarre - Nabeul à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019

2/ Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019

3/ Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019

4/ Approbations des conventions visées par les articles 200 et 475 du C.S.C

5/ Affectation des résultats de l'exercice 2019

6/ Quitus aux administrateurs pour la gestion 2019

7/ Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2019

8/ Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2020-2021 et 2022

9/ Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

2020R02579SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société touristique nouvelle les chênes

Société anonyme

Au capital de : 6.000.000 DT

Identifiant unique : 1626114 T/A/M/000

Siège social : 6 Av. Habib Thameur, 1000 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société touristique nouvelle les chênes sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 18 décembre 2020 à 10h au siège de la Société, 6 av. Habib Thameur, Tunis et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019.

2. Lecture du rapport du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de la Société arrêtés au 31 décembre 2019.

4. Quitus aux administrateurs au titre de la gestion 2019.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

2020R02581SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

MANUFACTURE DE TOLE FINE ET D'EMBALLAGE METALLIQUE

«MTF EMBAMET»

Société anonyme

Au capital de 36.200.000 DT

Siège social : Z.I. Charguia II - Ariana -Tunisie

RNE : 0035929G

Messieurs les actionnaires de la société LA MANUFACTURE DE TOLE FINE ET D'EMBALLAGE METALLIQUE «MTF EMBAMET» sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le mercredi 23 décembre 2020 à 15 H, au siège social de la société et ce à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode et délai de convocation.

- Augmentation du capital social

- Modification des statuts suivant la réglementation en vigueur.

- Pouvoir pour formalité.

2020R02590SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société des Marchés de production du centre

SOMAPROC

3ème Etage - 9100 - Sidi Bouzid

R.N.E / M.F : 1478896 J

Les actionnaires de la société des Marchés de production du centre - SOMAPROC sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le jeudi 24 décembre 2020 à partir de 10h au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'augmentation du capital de la société.

2. Lecture du rapport du commissaire au compte concernant l'augmentation du capital de la société.

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'augmentation du capital de la société.

4. Approbation de l'augmentation du capital de la société.

5. Révision de l'article relatif au capital de la société.

6. Renonciation au droit préférentiel à la souscription.

7. Diverses.

2020R02592SANB3

Convocation assemblée générale ordinaire

DE NGI TUNISIE SA

Société anonyme

Au capital de 1 300 000 DT

RNE : 1385487F

Siège social : 53, rue de l'Energie Charguia I, 2035 Tunis Carthage

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de la société NGI TUNISIE SA qui se tiendra le Mercredi 16 décembre 2020 à 10 heures au siège social de la société NGI TUNISIE, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entérinement des modalités et délais de convocation de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les exercices 2015, 2016 et 2017 ;

2- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration des exercices 2015, 2016 et 2017 ;

3- Lecture des rapports généraux et spéciaux du commissaire aux comptes des exercices 2015, 2016 et 2017 ;

4- Approbation des états financiers des exercices 2015, 2016 et 2017 ;

5- Approbation des conventions règlementées mentionnées dans l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales pour les exercices 2015, 2016 et 2017 ;

6- Quitus aux administrateurs au titre de leur gestion pour des exercices 2015,2016 et 2017 ;

7- Affectation des résultats 2015, 2016 et 2017 ;

8- Nomination des administrateurs pour la période 2018, 2019 et 2020 ;

9- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

2020R02594SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNIPELLETS SA

Société anonyme

Au capital de 1.320.000 Dinars

Siège social : 51, Zone industrielle Zriba 4, Hammem Zriba Zaghouan

Identifiant Unique : 1308970G

Les actionnaires de la Société TUNIPELLETS SA, sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi le 17 décembre 2020 à partir de 10 h du matin, au siège social de la société sise, 51, Zone industrielle Zriba 4, Hammem Zriba Zaghouan, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice clos au 31/12/2019

2/ Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31/12/2019 et approbation des états financiers au titre du même exercice ainsi que les conventions prévues par l'article 200 du CSC

3/ Affectation des résultats

4/ Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2019

5/ Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2019

6/ Pouvoirs pour les formalités légales d'enregistrement.

2020R02598SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE HOTELIERE ABOU SOFIANE S.A

Au capital de 7000.000 dinars

Siège social : Hôtel Abou Sofiane - Port El Kantaoui - Hammam - Sousse

Messieurs les actionnaires de la Société Hôtelière Abou Sofiane, sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui, aura lieu samedi 19 décembre 2020 à dix heures au siège social de la société en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société de l'exercice 2019.

2- Lecture des Rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2019.

3- Approbation s'il y'a lieu du bilan et des états financiers de l'exercice 2019.

4- Affectation des Résultats de l'exercice 2019.

5- Quitus aux administrateurs.

6- Fixation des jetons de présence à servir aux administrateurs.

7- Approbation s'il y'a lieu des opérations prévues à l'Article 200 du code des sociétés commerciales.

2020S01287SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

Société prima Fish

Société anonyme

Au capital de 3 655 000.000DT

MF : 1176141 R

CNSS : 433315-16

Les actionnaires de la société Prima Fish-sont convoqués à la réunion d'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 19/12/2020 à 10 h au siège de la société avenue l'Environnement Teboulba pour délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1/ Examen du rapport d'activité établi -par le conseil d'administration relatif à l'exercice 2019

2/ Lecture des rapports général et spécial de commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019

3/ Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019

4/ Approbation des conventions prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

5/ Quitus aux membres du conseil d'administration pour leur gestion durant l'exercice 2019

6/ Affectation des résultas de l'exercice 2019

7/ Fixation des jetons de présences

8/ Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour une période de trois ans 2020, 2021 et 2022

9/ Questions diverses.

2020S01298SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire vendredi le 18/12/2020

Société INSTA TRAVEL SERVICES

Société anonyme

Au capital de 100 000 dinars

Siège social : Z.T Dkhila Monastir

RC : B1561082018

MF : 1557961R/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société INSTA TRAVEL SERVICES sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaires qui se tiendra le vendredi 18/12/2020 à 16h au siège de la société sis à Dkhila Monastir, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice clos au 31/12/2018

2. Lecture des rapports de commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31/12/2018

3. Approbation des états financiers clos au 31/12/2018

4. Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales

5. Affectation de résultat

6. Quitus aux administrateurs

7. Fixation des jetons de présence

8. Pouvoirs.

2020S01299SANB3

Convocation du Conseil d'Administration le mercredi 9-12-2020

Société HOTEL HOUDA

Société anonyme

Au capital de 3 556 000 Dinars

Siège social : Dkhila 5004 - Monastir

R.C : B1505411996

M.F : 020917A.A.M.000

Messieurs les membres du Conseil d'Administration de la Société Hôtel Houda sont priés d'assister à la réunion du Conseil qui se tiendra le mercredi 9-12-2020 à 10h au siège de la société sis à Dkhila Monastir, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport d'activité sur la gestion de l'exercice clos au 31/12/2019.

2. Examen et arrêt des états financiers clos au 31/12/2019.

3. Autorisation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

4. Convocation de l'AGO et fixation de son ordre du jour.

5. Convocation d'un AGE et fixation de son ordre du jour.

6. Elaboration de projets de résolutions de l'AGO.

7. Questions diverses.

2020S01300SANB3

Convocation du Conseil d'Administration le vendredi le 18-12-2020

Société Hôtel Medi Golf

Société anonyme

Au capital de 6424000 dinars

Siège social : Hammamet Sud

RC : B138431998

MF : 538954D/AM/000

Messieurs les membres du Conseil d'Administration de la Société Medi Golf sont priés d'assister à la réunion du Conseil qui se tiendra le vendredi 18-12-2020 à 12h à Hôtel HOUDA GOLF sis à Dkhila Monastir, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport d'activité sur la gestion de l'exercice clos au 31/12/2019.

2. Examen et arrêt des états financiers clos au 31/12/2019.

3. Autorisation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

4. Convocation de l'AGO et fixation de son ordre du jour.

5. Elaboration de projets de résolutions de l'AGO.

6. Questions diverses.

2020S01301SANB3

Convocation du Conseil d'Administration le vendredi 18-12-2020

Société Houda Invest

Société anonyme

Au capital de 8.445.000 dinars

Siège social : Hôtel Houda Dkhila Monastir

Registre de commerce : 1540352006

Matricule fiscal : 000 MA 969060/T

Messieurs les membres du Conseil d'Administration de la Société Houda Invest sont priés d'assister à la réunion du Conseil qui se tiendra le vendredi 18-12-2020 à 11h au siège de la société sis à Dkhila Monastir, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du l'apport d'activité sur la gestion de l'exercice clos au 31/12/2019,

2. Examen et arrêt des états financiers clos au 31/12/2019.

3. Autorisation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

4. Convocation de l'AGO et fixation de son ordre du jour,

5. Elaboration de projets de résolutions de l'AGO.

6. Questions diverses.

2020S01302SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE MONASTIR

Au capital social de 3.939.390,000 Dinars

M.F : 004418R

Messieurs les Actionnaires de la Société de Développement Touristique de Monastir «RUSPINA

HOTEL», sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 18 décembre 2020 à 10h30 au siège de la Société situé à Skanès - Monastir, 5000, Tunisie; à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entériner le retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire,

2- Lecture et Approbation du Rapport d'Activité relatif à l'Exercice 2019.

3- Lecture des Rapports Général et Spécial du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019 et Approbation des Etats Financiers Arrêtés au 31 décembre 2019

4- Approbation des Conventions Réglementées

5- Affectation des Résultats.

6- Quitus aux Administrateurs

7- Jetons de Présence.

8- Renouvellement des Mandats des Administrateurs

9- Désignation d'un commissaire aux comptes

10- Pouvoirs pour formalités.

2020S01305SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

SOCIETE MODERNE D'ALIMENTATION EN GROS. SA «SMAGROS»

Société anonyme

Au capital de 900 000 Dinars

Siège social : Hôtel Abou Sofiane Port El Kantaoui - Hammam Sousse

Messieurs les actionnaires de la société SMAGROS. SA sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège social, le lundi 21 décembre 2020 à onze heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société de l'exercice 2019.

2- Lecture des Rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2019.

3- Approbation s'il y'a lieu du bilan et des états financiers de l'exercice 2019.

4- Affectation des Résultats de l'exercice 2019.

5- Quitus aux administrateurs.

6- Fixation des jetons de présence à servir aux administrateurs.

2020S01309SANB3

SODIS SICAR

Société anonyme

Au capital social de 35.727.910 dinars

Siège social : Complexe Administratif Rue Mansour Elhouch 4100 Médenine

Identifiant unique : 003514L

N° d'affiliation CNSS : 34293-52

Les actionnaires de la société SODIS SICAR sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 18 décembre 2020 à 10 h à l'hôtel Laico Avenue Mohamed V Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et examen du plan de redressement de la société.

1. Examen de la décision de continuité de l'activité de la société.

3. Modification de l'article 21 des statuts.

4. Pouvoir pour formalités.

2020X01661SANB3

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU SUD

SODIS SICAR

Société anonyme

Au capital social de 35.727.910 dinars

Siège social : Complexe Administratif Rue Mansour - Elhouch 4100 Médenine

Identifiant unique : 003514 L

N° d'affiliation CNSS : 34293-52

Les actionnaires de la société SODIS SICAR sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 18 décembre 2020 à 12 h à l'hôtel Laico Avenue Mohamed V Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et arrêté des états financiers consolidés du groupe SODIS SICAR pour l'exercice 2019.

2. Pouvoir pour formalités.

2020X01662SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

LES INDUSTRIES METALLURGIQUES DU SUD SA

Au capital social : 3 992 000 Dinars

Siège social : Route de Gabès Km 8 Sfax

Usine : Route Aguereb km 31 Sfax

Identifiant Unique : 1521494S

Messieurs les actionnaires :

Nous avons l'honneur de vous inviter pour assister à l'assemblée générale ordinaire prévu pour le jeudi 24 décembre 2020 à partir de 10 heures au local sis à 14 avenue Habib Bourguiba Immeuble CHTOUROU Sfax, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Ratification du mode et délai de convocation de l'assemblée générale ordinaire.

2) Lecture et approbation du rapport de gestion pour l'exercice 2019.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

4) Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

5) Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

6) Quitus aux membres du conseil d'administration et au PDG.

7) Nomination des membres du Conseil d'Administration pour le mandat 2020, 2021 et 2022.

8) Nomination du commissaire aux comptes pour le mandat 2020, 2021 et 2022.

9) Pouvoirs pour formalités.

2020X01663SANB3

Convocation à l'assemblée générale annuelle

Les actionnaires de la Société de l'Environnement de Plantation et de Jardinage de Sfax sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, le vendredi 25 décembre 2020 à 9 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale annuelle relative à l'exercice 2019,

2. Lecture du rapport de gestion pour l'exercice 2019,

3. Lecture du rapport général et du rapport spécial de commissaire aux comptes pour l'exercice 2019.

4. Approbation du rapport de gestion pour l'exercice 2019,

5. Approbation des états financiers de l'exercice 2019,

6. Affectation des résultats de l'exercice 2019,

7. Approbation des conventions prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales, avec les parties liées.

8. Quitus aux administrateurs et au directeur général,

9. Renouvellement et nomination de nouveaux membres du conseil d'administration,

10. Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022,

11. Pouvoirs pour formalités.

Le Conseil d'Administration met a la disposition des actionnaires au siège social le rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'année 2019, les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2019, l'état des cautionnements, avais et garanties données par la société et des sûretés consenties par elle, le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

2020X01676SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société de Promotion Touristique du Kef

S.A au capital de 2.225.000 dinars

Siège social : rue Lac Léman Résidence 2001 Bloc Prima A Bureau 22

RC : B01220502014

MF : 1374355J/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société de Promotion Touristique du Kef, sont invités à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu jeudi 17 décembre 2020 à 10 heures au siège social de la société ATD SICAR sis, Rue Lac Léman, Résidence Regency- bloc A - 2ème étage les Berges du Lac, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités de convocation ;

2. Approbation du rapport du conseil d'administration et lecture du rapport du commissaire aux comptes, suppression partielle du droit préférentiel de souscription conformément aux dispositions de l'article 300 du Code des sociétés commerciales et agrément de nouveaux actionnaires.

3. Approbation de l'augmentation du capital social de la société et la suppression des droits préférentiels de souscription ;

4. Modification corrélative des statuts

5. Lecture du rapport du Conseil d'Administration concernant l'émission d'obligations convertibles en actions.

6. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'émission d'obligations convertibles en actions

7. Approbation du rapport du Conseil d'Administration avec l'approbation du principe de renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription;

8. Approbation de l'émission d'obligations convertibles en actions et renonciation au droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises par fa conversion des obligations et délégation de l'exécution de l'émission des OCA; et

9. Pouvoirs pour accomplir les formalités légales.

2020402399SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE GENERALE

D'ENTREPRISES DE MATERIEL ET DE TRAVAUX

«SOMATRA-GET»

S.A au capital social de 16.500.000 dinars

Siège social : Place Erroussafi Mutuelle Ville - Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société Générale d'entreprises, de Matériel et de Travaux "SOMATRA GET" sont convoqués en assemblée générale ordinaire fixée pour le mardi 22 décembre 2020 à 10h30 au siège de la société sis à la place erroussafi Mutuelle-ville, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du retard enregistré à la convocation de l'AGO pour l'approbation des états financiers de l'exercice 2019.

2. Lecture et approbation du rapport d'activité sur l'exercice 2019.

3. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2019 clôturés au 31 décembre 2019.

4. Lecture des rapports du commissaire aux comptes, général et spécial, se rapportant à l'exercice 2019.

5. Examen et approbation des conventions signées selon l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales et désignées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.

6. Quitus aux administrateurs.

7. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

8. Renouvellement de mandats de certains membres du conseil d'administration.

9. Attribution des montants de jetons de présence des membres du conseil d'administration.

10. Attribution des montants de jetons de présence des membres du comité d'audit interne.

11. Attribution au représentant légal les pouvoir nécessaires pour réaliser les procédures d'enregistrement et de publication.

2020402414SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE GENERALE

D'ENTREPRISES DE MATERIEL ET DE TRAVAUX

«SOMATRA - GET»

S.A au capital social de 16.500.000 dinars

Siège social : Place Erroussafi Mutuelle Ville - Tunis

TVA : 1451EAM000

Messieurs les actionnaires de la Société Générale d'entreprises, de Matériel et de Travaux «SOMATRA-GET» sont convoqués en assemblée générale extraordinaire fixée pour le mardi 22 décembre 2019 à 11h 30 au siège de la société sis à la place Erroussafi Mutuelle-ville, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- L'approbation de la poursuite des activités de la société suivant les exigences de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2020402415SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

La société Général Industries du Nord GINOR - SA

Capital social : 30.000.000 TND

Siège social : 19, Rue d'Allemagne Tunis

IU : 1039673B

Le Conseil d'Administration de la Société Général Industries du Nord - S.A convoque les actionnaires à assister à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire qui se tiendra le vendredi 18 décembre 2020 (18/12/2020) respectivement à 9h et à 10 h au siège de la société pour délibérer sur les ordres du jour suivant :

Assemblée générale ordinaire à 9h :

1. Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire.

2. Approbation du rapport de gestion de la société relatif à l'exercice 2018.

3. Lecture du rapport général et spécial des commissaires aux comptes et approbation des conventions règlementées de l'exercice 2018.

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2018,

5. Affectation du résultat de l'exercice 2018.

6. Quitus aux membres du conseil d'administration et la direction générale pour leur gestion de l'exercice 2018.

7. Désignation ou renouvellement des membres du conseil d'administration pour les exercices 2019, 2020 et 2021 ;

8. Questions diverses.

Assemblée générale extraordinaire à 10h :

1. Statuer sur la continuation de l'activité de la société conformément aux dispositions de l'article 388 CSC.

2. Divers.

2020402435SANB3

Convocation à l'assemblée générale des actionnaires

Société Gammarth

Capital social : 745 000DT

Siège social : Immeuble OCT 65 Rue de Syrie 1002 Tunis

M.F : 0002895K/A/M/000

R.C : B01131442013

Messieurs les actionnaires de la société Gamrnarth, société anonyme en liquidation sont convoqués à l'assemblée générale qui se tiendra le mardi 22 décembre 2020 à 10 H au siège social de l'OCT, 9ème étage au 65 Rue de Syrie 1002 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et Approbation du rapport du liquidateur relatif à l'avancement des travaux de liquidation de la société au 31 décembre 2019.

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2019.

3. Approbation des Etats Financiers de la société, arrêtés au 31/12/2019.

4. Suivi de la situation de la société EKUITY CAPITAL.

5. Démission du liquidateur actuel et désignation d'un nouveau liquidateur.

6. Questions diverses.

2020402436SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société POLYMERES

SA au capital de 14.680.900 dinars

Siège social : Z.I. Nefissa Bouhejba Jebel El Ouest Zaghouan

Identifiant unique : 0983315H

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE POLYMERES sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le 23 décembre 2020 à 11 Heures au siège social d'AFRICINVEST Immeuble INTEGRA Centre Urbain Nord 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales;

- Mise à jour des statuts conformément à la réglementation en vigueur et l'approbation des nouveaux statuts.

2020402446SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société POLYMERES

SA au capital de 14.680.900 dinars

Siège social : Z.I. Nefissa Bouhejba, Jebel El Ouest Zaghouan

Identifiant unique : 0983315H

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE POLYMERES sont convoqués en assemblée générale

ordinaire le 23 décembre 2020 à 10 Heures au siège social d'AFRICINVEST Immeuble INTEGRA Centre Urbain Nord 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019 ;

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019 ;

3- Approbation de ces rapports et des états financiers de l'exercice 2019 ;

4- Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

5- Quitus à donner aux administrateurs;

6- Allocation éventuelle de jetons de présence;

7- Questions diverses.

2020402447SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES "STIP"

Société anonyme

Au capital de 12.623.469 Dinars

Siège Social Centre Urbain Nord - Boulevard de la Terre

1003 Tunis El Khadra

Messieurs les Actionnaires de la "STIP" sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 25 décembre 2020, à 11 h au siège social sis au Centre Urbain Nord - Boulevard de la Terre - 1003 Tunis El Khadra à l'effet de délibérer sur :

1. Entériner le retard accusé dans la tenue de l'assemblée.

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice 2019.

3. Lecture du rapport général et du rapport spécial des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2019.

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

5. Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200, 202 et 475 du code des sociétés commerciales.

6. Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice 2019.

7. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2019.

8. Quitus aux Administrateurs de leur gestion durant l'exercice 2019.

9. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

10. Fixation des jetons de présence à allouer aux Administrateurs au titre de l'exercice 2018 et de la rémunération des membres du CPAI.

11. Ratification de la cooptation d'un administrateur et de la nomination d'un Directeur Général

12. Renouvellement partiel du conseil d'administration conformément à l'article 19 des statuts.

13. Information sur les fonctions occupées par les administrateurs, le Président et le Directeur Général dans d'autres sociétés.

14. Désignation des commissaires aux comptes.

15. Désignation d'un nouveau membre du comité permanent d'audit interne.

16. Pouvoirs pour les formalités.

2020402448SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES "STIP"

Société anonyme

Au capital de 12.623.469 Dinars

Siège Social Centre Urbain Nord - Boulevard de la Terre

1003 Tunis El Khadra

Messieurs les Actionnaires de la "STIP" sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 25 décembre 2020, à 12h au siège social sis au Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre - 1003 Tunis El Khadra 1 à l'effet de délibérer sur :

1- Continuité de l'activité de la société

2- Pouvoir pour les formalités.

2020402449SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 15 décembre 2020

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications

«SO.T.E.TEL»

Société anonyme au capital de 23.184.000 DT

Sise rue des Entrepreneurs - Z.I. Charguia 2 - Aéroport Tunis

M.F : 000MA13889/X

Au vu des circonstances actuelles de l'épidémie du COVID-19 et conformément aux mesures prises par le CMF en date du 19 mars 2020, la Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications «SO.T.E.TEL» informe ses actionnaires que l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2019 aura lieu à distance le mardi 15 décembre 2020 à 15h, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019 ;

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes afférant à l'exercice 2019 ;

3. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2019 ;

4. Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

5. Quitus aux Administrateurs;

6. Jetons de présences;

7. Nomination des Administrateurs;

8. Poursuite du programme de rachat des actions;

9. Approbation de la mise en conformité des statuts avec la loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement;

10. Pouvoirs.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal conformément aux dispositions de l'article 280 du code des sociétés commerciales.

Un communiqué de presse sera publié incessamment pour informer les actionnaires sur les modalités de participation à l'AGO à distance.

2020402450SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TOURISTIQUE EL JINENE

Société anonyme

Au capital de 4 422 000 dinars

Siège social : Z.I Menzel Jemil 7080 - Bizerte

Identifiant unique : 0359073E

Les actionnaires de la SOCIETE TOURISTIQUE EL JINENE sont convoqués en assemblée générale ordinaire, au siège d'exploitation, le mercredi 23 décembre 2020 à 11 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019, et présentation des états financiers dudit exercice;

2. Lecture dés rapports du commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice 2019 ;

3. Approbation, s'il y a lieu, du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2019 ;

4. Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2019 ;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2019 ;

6. Renouvellement du mandat du conseil d'administration ;

7. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes ;

8. Déclarations des fonctions d'Administrateurs et de Directions ;

9. Questions diverses ;

10. Pouvoirs pour formalités.

2020402453SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TOURISTIQUE EL JINENE

Société anonyme

Au capital de 4 422 000 dinars

Siège social : Z.I Menzel Jemil 7080 - Bizerte

Identifiant unique : 0359073E

Les actionnaires de la SOCIETE TOURISTIQUE EL JINENE sont convoqués en assemblée générale ordinaire, au siège d'exploitation, le mercredi 23 décembre 2020 à 10 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif aux exercices 2017 & 2018 et présentation des états financiers desdits exercices.

2. Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur les opérations des exercices 2017 & 2018.

3. Approbation, s'il y a lieu, du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs aux exercices 2017 & 2018.

4. Quitus aux Administrateurs pour la gestion des exercices 2017 & 2018.

5. Affectation des résultats des exercices 2017 & 2018 ;

6. Déclarations des fonctions d'Administrateurs et de Directions;

7. Questions diverses ;

8. Pouvoirs pour formalités.

2020402454SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société ALMIA DESIGN

Société anonyme

Au capital de 308.000 dinars

Siège social : Z.I Menzel Jemil 7080 - Bizerte

Identifiant unique : 0328032Z

Les actionnaires de la société ALMIA DESIGN sont convoqués en assemblée générale ordinaire, au siège social, le mardi 22 décembre 2020 à 9 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018 et présentation des états financiers dudit exercice ;

2. Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice 2018 ;

3. Approbation, s'il y a lieu, du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2018 ;

4. Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2018 ;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2018 ;

6. Décimations des fonctions d'Administrateurs et de Directions;

7. Questions diverses ;

8. Pouvoirs pour formalités.

2020402455SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société ALMIA DESIGN

Société anonyme

Au capital de 308.000 dinars

Siège social : Z.I Menzel Jemil 7080 - Bizerte

Identifiant unique : 0328032Z

Les actionnaires de la société ALMIA DESIGN sont convoqués en assemblée générale ordinaire, au siège social, le mardi 22 décembre 2020 à 10 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019 et présentation des états financiers dudit exercice ;

2. Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice 2019 ;

3. Approbation s'il y a lieu, du rapport du Conseil d'Administration, et des états financiers relatifs à l'exercice 2019 ;

4. Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2019 ;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2019;

6. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes ;

7. Déclarations des fonctions d'Administrateurs et de Directions ;

8. Questions diverses ;

9. Pouvoirs pour formalités.

2020402456SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE ALMIA REFRIGERATION

Société anonyme

Au capital de 2 503 000 dinars

Siège social : Z.I Menzel Jemil 7080 - Bizerte

Identifiant unique : 0019134J

Les actionnaires de la société ALMIA REFRIGERATION sont convoqués en assemblée générale ordinaire, au siège social, le mardi 22 décembre 2020 à 11 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018 et présentation des états financiers dudit exercice.

2- Lecture des l'apports du Commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice 2018.

3- Approbation, s'il y a lieu, du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2018

4- Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2018.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

6- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

7- Déclarations des fonctions d'Administrateurs et de Directions.

8- Questions diverses.

9- Pouvoirs pour formalités.

2020402457SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE ALMIA REFRIGERATION

Société anonyme

Au capital de 2 503 000 dinars

Siège social : Z.I. Menzel Jemil 7080 - Bizerte

Identifiant unique : 0019134J

Les actionnaires de la société ALMIA REFRIGERATION sont convoqués en assemblée générale ordinaire, au siège social, le mardi 22 décembre 2020 à 12 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019 et présentation des états financiers dudit exercice.

2. Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice 2019.

3. Approbation, s'il y a lieu, du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2019.

4. Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2019.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

6. Déclarations des fonctions d'Administrateurs et de Directions.

7. Questions diverses.

8. Pouvoirs pour formalités.

2020402458SANB3

Société U REPUTATION SA

Siège social : Rue Lac Houran Bureau A-4

1er étage - Bloc A - Les Berges du Lac - Tunis

MF : 1180548R/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société U REPUTATION SA sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 21 décembre 2020 à 10 heures au siège social de la société sis à la Rue Lac HOURAN Bureau A-4 -1er étage -Bloc A- Les Berges du Lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Suppression du droit préférentiel de souscription de la totalité de l'augmentation du capital

2/ Augmentation du capital de la société en numéraires.

3/ Mise à jour de l'article 6 des statuts relatif au capital social.

4/ Questions diverses.

Les documents relatifs à la dite assemblée sont mis à la disposition de tous les actionnaires au siège de la société à compter de la publication au JORT.

2020402459SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation

Société BOISSONS TUNISIE MEDDEB

Capital social : 300.000 DT

RC : B179821998

MF : 3032/X/M/A/000

Siège social : Rue 8603 Numéro 12 Z.I Charguia Tunis

Messieurs les associés de la Société BOISSONS TUNISIE MEDDEB sont convoqués à L'assemblée générale ordinaire annuelle qui aura lieu le lundi 4 janvier 2021 au siège de la société sis à la Rue 8603 Numéro 12 Z.I Charguia Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités et des délais de convocation et de tenue de l'assemblée

2. Quitus à l'expert judiciaire Mr. Mohamed Zied Chahed pour la convocation de l'assemblée et de la fixation de son ordre du jour

3. Lecture du rapport du commissaire aux comptes le cas échéant

4. Lecture et approbation des rapports de gestion ou la constatation du défaut de présentation de ces rapports à l'assemblée

5. Approbation des états financiers ou la constatation de défaut de présentation de ces états à l'assemblée

6. Quitus au gérant le cas échéant.

2020R02551SRLB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire le vendredi 18-12-2020

Société Gest Hôtel Compagnie hôtel Sousse Palace

SARL au capital de 220 000 Dinars

Siège social : Hôtel Houda Dkhila 5000 Monastir

MF : 744082E/A/M/000

Messieurs les associés de la Société Gest Hôtel Compagnie sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 18-12-2020 à 8h au siège de la société sis à Dkhila Monastir, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation du rapport d'activité sur la gestion de l'exercice clos au 31/12/2019

2. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2019

3. Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 115 du code des sociétés commerciales.

4. Affectation de résultat

5. Pouvoirs.

2020S01303SRLB3

Autres sociétés

Convocation pour l'assemblée générale ordinaire

La SMSA "CURUBIS"

Siége social : UTAP rue Théâtre 8070 Korba

Type : Société mutuelle des services agricoles

Capital social : 24 000 dt

M.F : 1600358/B

La SMSA "CURUBIS" est invitée à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 24 décembre 2020 à 10 h au siège d'entreprise pour délibération sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport littéraire et financier

- Lecture du rapport de l'auditeur

- Discuter des rapports et les approuver

- Pensez aux personnes impliquées qui n'ont pas payé le capital

- L'élection un tiers des membres du conseil d'administration

- Concession des personnes impliquées

- Engager le retrait

- La possibilité d'exclure les personnes impliquées en l'absence de régularisation comme l'exige le statut

- Considérant la possibilité d'accepter des membres comme l'exige le statut.

2020R02546SODB3

Société SCA Ezzahra

Société Civile Agricole

Capital social 69 000,000 dinars

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Siège social : 26 rue Farhat Ben Afia Manar II - Tunis

Registre National des Entreprises : 1106130A

Les associés de la société civile agricole SCA - Ezzahra sont convoqués à une assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 25 décembre 2020 à 11h du matin au siège de la société et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Dissolution et liquidation de la société.

2- Nomination d'un liquidateur.

3- Pouvoirs à donner.

2020402423SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un titre de propriété

Monsieur Rachid Khardani, titulaire de CIN n°07501818 annonce qu'il a perdu le titre de propriété n°2995 objet du titre foncier n°42378 Kairouan inscrit au certificat de perte délivré par le poste de la garde nationale de Chrarda sous le n°132 du 16/11/2020.

2020T01141DIVD2

Avis d'enquête

(En application du décret du 30 Mai 1922)

Ministère de l'Industrie, de l'Energie Et des Mines

Dans le cadre de la réalisation des projets de développement, la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz projette de réaliser une ligne électrique de haute tension (225 kV), d'une longueur d'environ 130 km reliant le poste de la centrale photovoltaïque de Borj Bourghiba au poste de Tataouine.

Le dossier technique relatif à ce projet, comprenant la liste des propriétés privées concernées par le passage de cette ligne, sera mis à la disposition du public, au siège de gouvernorat de Tataouine, à partir de la parution du présent avis d'enquête et jusqu'à l'expiration d'un délai de trois (03) jours à compter de son insertion au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce dossier et déposer leurs observations ou réclamations éventuelles au gouvernorat concerné.

2020R02561DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Mouhamed Ben Naceur Ben Mabrouk Zhani, titulaire de la CIN n°03883446, déclare la perte de son acte de propriété n°03/42252 du 21/02/2012 objet du titre foncier n°22726 Mahdia sis à El Jem Gouvernorat de Mahdia. Une attestation de perte a été délivrée sous n°172 le 01/10/2020 par le poste de police d'El Jem.

2020S01280DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Ali Ben Sadeuk Ben Hmed Chihawi, titulaire de la CIN n°03963417, déclare la perte de son acte de propriété n°03/42283 du 23/02/2012 objet du titre foncier n°9155 Mahdia sis à El Kouassem Chorbane Gouvernorat de Mahdia. Une attestation de perte a été délivrée sous n°5094 le 5/9/2019 par le poste de police de Chorbène.

2020S01281DIVD2

Perte de titre de propriété

Suite à un certificat de perte au poste de police Bouhsina Sousse sous le n°1122 le 18/11/2020, Monsieur Khaled Ben Mohamed Chowaya a perdu son titre de propriété n°039077.

Cela a été annoncé dans le journal AL-Shorouk le 23/11/2020.

2020S01297DIVD2

Avis

En raison de la perte du titre de propriété numéro 03/42926 pour le droit immobilier numéro 34798 Mahdia et il est la propriété de M. Ben Boubaker Al Sharif Matar titulaire de la carte d'identité nationale numéro 03944536 du 23/7/2011 situé dans le doyen d41 Mourabitin Aljem - Mahdia par M.Zoubeir Ben Ramadan Mrad Namji, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 03944077, datée du 11/3/2011. Selon le certificat de perte du numéro 341 obtenu par la garde Nationale le 18/11/2020, M.Ben Boubaker Ben Salem Al Sharif Matar a annoncé qu'il souhaitait extraire une autre copie du titre pour cette caution perdu.

2020S01304DIVD2

Avis

Madame Samia Jarraya annonce qu'elle possède un terrain de 551 m² à la Foret de Sfax Route Ain Km 06 est effectuée par l'acte de vente qu'il était fait le 01 septembre 1985 et enregistré le 28 octobre 1985 n°4310 à l'attestation de deux notaires Mahmoud Mziou et Mohamed Karray elle a perdu le titre de propriété et elle désire se faire délivrer une autre copie originale de tout contestant devra s'adresser au cabinet de notaire Maître Abdessalem Medhioub ou existe dans la rue des notaires n°100 Médina Sfax dans un délai ne dépasse pas 70 jours.

2020X01657DIVD2

Avis

Les héritiers de feu Abdallah Ben Elfitouri ben Abdallah Qui sont sa femme Aicha Mbarek et ses fils Elmahdi ; Elmoatasam ; Hejer; Houda et Mounir annoncent que le titre de propriété de leur héritier d'une partielle de terre de superficie 7178 mètre carrés sise à Sfax route de Mahdia km 19 Essaadi Jbeyena par un acte de vente notarié daté le 26 juin 1979 enregistré à Sfax 14 janvier 1980 n°22 écrit par les notaires Med Ellouze et Ahmed Echelli et ils désirent se faire une copie originale.

Tout contestant devra s'adresser au notaire Moez Krichen à Sfax rue notaire n°36.

2020X01665DIVD2

Avis

Monsieur Lotfi Ben Romdhane Ben Mohamed Kechaou annonce que son titre de propriété de la totalité d'une parcelle de terre d'une superficie 2677.75 m² où est édifiée une villa située à Sfax route l'Ain km 9 acquise suite à un acte de donation en date le 28 octobre 2000 enregistré à la recette des finances de Sfax le 10 février 2001 sous le n°M011514 conclu par les deux notaires Abdelaziz Abid et Zouhair Kallel étant perdu.

Il veut en extraire un deuxième original tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du bureau du notaire Mrabet Sabeur situé route l'Afrane km6 Sfax dans un délai de 70 jours de la date de la présente annonce toute opposition hors délai sera rejetée.

2020X01666DIVD2

Avis

Monsieur Mustpha Ben Mohamed Ben Mohamed Methioub annonce que son titre de propriété de la totalité d'une maison composée de trois chambres une cuisine Westiya et Skifa avec tout son espace située à Sfax rue n°5 entre route l'Afrane et Gremda à un acte de vente en date le 24 décembre 1988 enregistré à la recette des finances de Sfax le 30 décembre 1988 n°1432/2 conclu par les deux notaires Mohamed Ktata et Ahmed Abid étant perdu

Il veut en extraire un deuxième original tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du bureau du notaire Mrabet Sabeur situé à la route l'Afrane km 6 Sfax dans un délai de 70 jours de la date de la présente annonce toute opposition hors délai sera rejetée.

2020X01667DIVD2

Avis

Monsieur Alaassad Belbahri et Mlle Leila Bahri annoncent qu'ils ont perdu le titre de leur propriété d'un terrain dont la superficie est de 729 m² contenant une construction d'une maison sise ville Agareb Sfax qui est un acte de vente rédigé par le notaire Tawfik Ben Ayed et son collègue daté du 6/8/2005 et ils ont l'intention d'extraire un nouveau titre prouvant leur propriété.

Les oppositions sont recevables chez le notaire Manel Fetoui à son étude rue Mahmoud Matri Agareb Sfax dans un délai de soixante dix jours à partir de la publication de cette annonce dans le journal officiel.

2020X01672DIVD2

Avis

Monsieur Ridah Misrati annonce qu'il a perdu le titre de sa propriété d'un terrain dont la superficie est de 729 m² sis à Chaacha Agareb Sfax qui est un acte de donation rédigé par le notaire Jamel Mallouli et son collègue daté du 17/01/2011 et il a l'intention d'extraire un nouveau titre prouvant sa propriété. Les oppositions sont recevables chez le notaire Manel Fatoui à son étude rue Mahmoud Matri Agarab Sfax dans un délai de soixante dix jours à partir de la publication de cette annonce dans le journal officiel.

2020X01673DIVD2

Avis

Mr Mohamed Jlail déclare qu'il a perdu son titre de propriété a une superficie de 430.50 m² située à Sfax route Manzel Chaker K5 provenant par acte d'achat du 31/8/2004 enregistré le 29/9/2004 n°M072316 par les deux notaires Mahmoud et Lotfi Mziou.

Il veut extraire un autre qui remplace le premier, qui a une proposition donnera à Mziou Lotfi 65 Souk El Attarine 3001 Sfax dans un délai de 70 jours. Tél : 24 234 308.

2020X01674DIVD2

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.



Abonnement au Journal Officiel

de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus